

APRÈS SON ARRESTATION, JEUDI DERNIER, AU VENEZUELA
L'extradition du fils d'Ould Abbès en bonne voie P. 4

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**Retrait de l'accréditation
à France 24**

Page 16

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DES LÉGISLATIVES

Rupture et exigences



Alors que l'on attend encore les résultats du scrutin qui doivent prendre plus de temps qu'à l'accoutumée, en raison du mode préférentiel qui a été introduit par la nouvelle loi, les premiers enseignements des législatives anticipées doivent être tirés.
Page 3

REPRISE PARTIELLE
DES DÉLIVRANCES
DE VISA SCHENGEN
À PARTIR DU 17 JUIN

**L'Espagne ouvre
ses frontières
aux Algériens**

Page 4

EQUIPE NATIONALE

**Mahrez, Bounedjah
et Belaili, le trident
magique !**

Page 14

MINISTÈRE DES FINANCES

L'économie algérienne se remet du Covid-19 P. 6



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 14 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°665 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les résultats officiels pas encore connus

Annoncés d'habitude au lendemain du scrutin, les résultats des législatives de samedi dernier ne seront connus que dans 3 à 4 jours, en raison, explique-t-on du côté de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), du nouveau mode de scrutin.

Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a expliqué, samedi soir, que les résultats du scrutin des élections législatives pourraient ne pas être annoncés avant les 96 heures, ajoutant que l'opération de dépouillement sera «compliquée» par rapport aux élections précédentes. Dans une déclaration à la presse, M. Charfi a indiqué que le nouveau système de dépouillement «s'effectuera sur deux étapes, la première en fonction des listes et du nombre de sièges remportés par chaque liste, la deuxième concernera la révision de chaque bulletin ainsi que le calcul des points obtenus par le candidat selon les voix des citoyens», précisant que «le dépouillement sera compliqué par rapport à l'ancien système, à savoir la liste fermée». «Ainsi, l'annonce des résultats prendra plus de temps, car la réception des procès de dépouillement dure entre 3 et 4 jours, c'est pourquoi les résultats des législatives peuvent ne pas être annoncés avant les 96h», conformément à la loi organique des élections.

L'Autorité «ne ménagera aucun effort pour réduire cette durée (96 heures)



dans la mesure du possible, ce à quoi aspirent les électeurs et les candidats en particulier», a-t-il ajouté, relevant «la mobilisation des moyens de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la remise des procès-verbaux dans les plus brefs délais».

Sur le déroulement de l'opération électorale, le président de l'Anie a affirmé qu'elle s'est déroulée dans de «bonnes conditions», en dépit de quelques incidents signalés. «Les électeurs ont pu accomplir leur devoir électoral pour choisir les candidats aptes à servir l'Algérie et non pas leurs intérêts personnels», a-t-il poursuivi. S'agissant des contraventions relevées par les coordonnateurs de l'Anie durant l'opération électorale, M. Charfi a indiqué que «rien à signaler, à l'exception d'un ou deux cas liés à l'atteinte aux droits des candidats, sur lesquels la justice tranchera».

TAUX «MOYEN» DE PARTICIPATION NATIONAL DE 30,20 %

Le président de l'Anie a, en outre, annoncé que la moyenne du taux de participation dans les élections législatives a atteint 30,20 % au niveau national à la fermeture des bureaux de vote à 20h00. Il a précisé que 6 wilayas ont enregistré un taux de participation de plus de 50 % dont deux wilayas ayant dépassé 74 %, alors que 3 wilayas ont connu un taux allant entre 40 et 50 % et 14 autres entre 30 et 40%. Il a été également enregistré un taux dépassant les 25 % au niveau de 5 wilayas et un taux entre 20 et 25 % dans 7 wilayas, a-t-il détaillé. Selon M. Charfi, 22 wilayas ont enregistré une participation de plus de 100 000 votants. Le président de l'Anie a tenu à préciser, toutefois, que ces taux restent «provisoire» en attendant plus de détails sur le déroulement de l'opération électorale qui seront donnés ultérieurement.

Cependant, le taux avancé ne reflète pas le «taux réels», ont estimé juste après l'annonce, plusieurs observateurs qui relèvent à juste titre que le mode de calcul adopté à savoir la somme de l'ensemble des taux de chaque wilaya divisé par le nombre de wilayas (58), est «trompeur». Ceci dans la mesure où il serait loin du taux réel qui pourrait amplement être en deçà de celui annoncé, expliquent-ils. Pour «avoir» le taux de participation réel, il suffit, notent-ils encore, de prendre en compte le nombre de votants en rapport au nombre d'inscrits sur le fichier électoral. Aussi, le fait que le taux national soit passé de 14% à 30% en l'espace de moins de 4 heures a interpellé plus d'un. Ceci dit, l'on attend donc toujours les « chiffres officiels » qui ne sauraient en principe tarder à être annoncés. Ils doivent être confirmés ensuite par le Conseil constitutionnel.

R. N.

RÉACTION DU PARLEMENT ARABE :

Une étape « importante » dans le processus démocratique en Algérie

Le président du Parlement arabe, Adel Ben Abderrahman Al-Assoumi, a affirmé que les élections législatives qui ont eu lieu, samedi, constituent une étape «importante» dans le processus démocratique et de consolidation de la participation politique en Algérie. M. Al-Assoumi a souligné dans un communiqué du Parlement arabe rendu public dimanche, que «le parachèvement de ces élections constitue une étape importante dans le processus démocratique et de consolidation de la participation politique en Algérie et une démarche nécessaire pour aller de l'avant». Il a salué la «tenue» de ce scrutin et félicité les dirigeants et le gouvernement ainsi que le peuple algérien à l'occasion de cette «importante» échéance politique. Le président du Parlement arabe a salué, en outre, «la capacité du peuple algérien à relever les défis sous la direction judicieuse du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune», se disant confiant que «les nouveaux députés algériens seront à la hauteur de la grande responsabilité qui leur a été confiée par le peuple algérien, leur souhaitant succès et réussite».

APS

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Journée d'information demain sur les modalités de formulation des recours

Le Conseil constitutionnel organisera, demain mardi, une journée d'information sur les modalités de formulation des recours sur les résultats provisoires des élections législatives et leur procédure d'examen, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance. De par son rôle dans l'annonce des résultats définitifs des élections législatives du 12 juin et l'examen des recours, le Conseil constitutionnel organise une journée d'information permettant de passer en revue les différentes étapes de l'opération et de visiter les espaces réservés à cet effet. La formulation des recours par les candidats et partis politiques ayant participé à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) est soumise à des conditions, rappelle-t-on. Conformément à la Constitution, notamment ses articles 191 et 224, et aux dispositions de l'article 209 de la Loi organique relative au régime électoral, ainsi qu'au règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, les candidats et les partis politiques en lice ont le droit d'introduire des recours sur les résultats



provisoire de l'élection, selon des conditions de forme et de fond. Selon les conditions de forme, «le requérant doit être un candidat, ou une liste de candidats, ou un parti politique participant aux élections dans la circonscription électorale concernée». Et dans le cas où les requérants chargent leur représentant de déposer le recours, «il est exigé sous peine de déclai-

ration du rejet du recours en la forme, que le déposant soit muni d'un pouvoir l'habilitant à cette fin». Le recours doit être présenté sous forme de requête, «rédigée en langue arabe, déposée par le requérant ou son représentant légalement habilité, directement auprès du service de greffe du Conseil constitutionnel dans les quarante-huit (48) heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie)». La requête du recours doit comporter «le nom, prénom, adresse et signature du requérant, et si le requérant est un parti politique ou une liste de candidats, elle doit comporter la dénomination du parti, l'adresse de son siège, ou la dénomination de la liste et la qualité du déposant du recours habilité à le déposer». Pour ce qui est des conditions de fond, «le requérant doit exposer l'objet du recours et le fonder sur des moyens et motifs sur lesquels il s'appuie et qu'il explicite dans la requête» et «doit appuyer son recours par les moyens et les documents au soutien de son recours», avait précisé le Conseil constitutionnel.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DES LÉGISLATIVES

Rupture et exigences

Alors que l'on attend encore les résultats du scrutin qui doivent prendre plus de temps qu'à l'accoutumée en raison du mode préférentiel qui a été introduit par la nouvelle loi, les premiers enseignements des législatives anticipées doivent être tirés.

Entre une mobilisation insuffisante des électeurs par rapport aux enjeux et le succès de l'engagement de beaucoup de candidats d'un genre nouveau, la Nouvelle Algérie démarre difficilement. Le cafouillage des voix autorisées au sujet du taux de participation en fin de journée, samedi, n'a pas été pour l'instant clarifié parce que le comptage des voix, candidat par candidat, liste par liste, n'est pas encore terminé. Le président de l'Anie, l'Autorité nationale indépendante des élections, a averti que ce nouveau mode de vote préférentiel plurinominal prendra beaucoup plus de temps que l'ancien système. Cependant, les premiers résultats partiels et provisoires confirment déjà la tendance annoncée de l'émergence d'une nouvelle génération de députés, plus jeunes, plus instruits à la première expérience politique.

JEUNESSE AUDACIEUSE

C'est en réalité le succès indéniable de cette consultation. Ils ont osé, malgré l'inexpérience, de petits budgets et pour beaucoup, sans couverture partisane, à briguer les sièges de l'Assemblée populaire nationale longtemps réservés aux chevronnés des appareils politiques ou aux clients de la pratique des quotas. Les députés d'aujourd'hui, dont la victoire sera officiellement proclamée dans quelques jours, commencent à réhabiliter la Chambre basse dont l'image a été ternie par les promotions de la «chkara», cooptation de l'ancien système contre de grosses sommes d'argent sale. Les élus d'aujourd'hui sont, donc, en soi des élus de la rupture qui, pour la plupart, peuvent revendiquer une virginité politique très importante en ces temps d'exigence de changement.

TIMIDE MOBILISATION

Toutefois, force est de constater que la campagne électorale n'a pas su mobiliser les foules ni emballer les électeurs par cette journée ensoleillée du mois de juin. En milieu d'après-midi, le taux provisoire et approximatif de 14 % de participation communiqué par des voix autorisées en a été l'aveu. Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, la moyenne nationale avoisinant les 30 % ne correspond pas au taux réel de participation. Il faudra patienter pour qu'une carte précise de l'affluence



vers les bureaux de vote soit établie et ainsi relever les disparités et expliquer le désintérêt d'une partie de l'électorat pour des élections si importantes. Un déficit de mobilisation en dépit des moyens importants investis par l'Etat et tous ses démembrements sous la supervision de l'Anie qui effectue un travail colossal toujours en cours. Les moyens humains et financiers conséquents et l'engouement de nombreux candidats n'ont donc pas réussi à provoquer le raz-de-marrée vers les urnes. Pourquoi ?

PAR-DELÀ LE BOYCOTT

Il y a eu, certes, la non-participation de partis politiques à ces joutes électorales qui peut expliquer la neutralisation d'une partie de l'électorat. On peut aussi lorgner du côté de l'aile hirakiste anti-vote qui revendique encore une période de transition et se démarque du processus de renouvellement des instances élues de manière anticipée selon la feuille de route du Président de la République. Cependant, ni ces partis politiques ni ce qui reste du Hirak ne peuvent

prétendre représenter ces millions de citoyens qui n'ont pas voté samedi. L'absentéisme n'étant pas un acte délibéré politique ni partisan à travers le monde, les observateurs l'expliquent plutôt par un manque de motivation à aller voter qu'à un rejet du scrutin. Une attitude comparable à celle du 1er novembre dernier lors du référendum pour la nouvelle Constitution qui n'a pas provoqué le plébiscite attendu. Or, la politique du gouvernement sur fond de crise socio-économique certaine caractérisée par la chute du pouvoir d'achat et la hausse du chômage, le tout conjugué à la crise sanitaire, aurait court-circuité l'élan d'espoir suscité par les changements opérés dans la politique nationale depuis le 22 février 2019 et les chamboulements survenus.

BOUDERIE KABYLE

Par ailleurs, le rejet massif en Kabylie gâche aussi la promotion des nouveaux députés dont ceux issus des wilayas de cette région qui auront forcément un souci de légitimité. Avec un taux si faible, n'attei-

gnant pas 1 % de participation par exemple à Tizi-Ouzou où les urnes ont été boudées, quels mandats les élus pourront-ils revendiquer lors de leurs activités dans l'hémicycle ? A moins d'organiser de nouvelles élections partielles dans un proche avenir, qui pourraient être jumelées aux locales avant la fin de l'année.

La crise politique pourrait perdurer et marginaliser une région, pénalisant ainsi une population engagée pour le changement en Algérie. Les élections législatives de l'après-Bouteflika auront donc prouvé malgré tout que les participationnistes et les boycotteurs veulent la rupture avec les pratiques de l'ancien système. Certains par leur disponibilité à jouer un rôle dès maintenant, d'autres en exigeant des préalables politiques. Au Président de la République de concilier les deux approches en rassemblant tous les Algériens qui veulent reconstruire la démocratie pour un essor économique libéré de la rente pétrolière et de la rente politique.

Nordine Mzala

LÉGISLATIVES ET CAFOUILLAGE SUR LE FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION

Les critiques de l'opposition et des spécialistes

Avec 30,20% de taux ou de moyenne de participation, les résultats des élections législatives anticipées du 12 juin, n'ont pas laissé indifférents les partis ayant boycotté le scrutin et certains observateurs de la scène politique.

Ces législatives ont, une fois de plus, exprimé «le rejet» de la majorité du peuple de la feuille de route du pouvoir, démontré la panique du pouvoir qui, faute d'un taux de participation acceptable, est allé chercher de nouveaux concepts et révélé son entêtement à mettre en place une nouvelle Assemblée nationale. Ainsi, pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), «les farces électorales dans le pays se suivent, se complètent et continuent d'approfondir le fossé entre le pouvoir et le peuple». La dernière en date, affirmait hier le parti dans un communiqué, «est désormais symptomatique d'une inconscience des dirigeants sur l'impact hasardeux de leur politique sur la nation».

Le RCD considère en effet que «la répétition de telles dérives montre clairement leur incapacité à promouvoir une ambition de rétablissement de la confiance du peuple dans les institutions et une stabilité politique pour le pays». Rappelant les conditions dans lesquelles s'est déroulé le vote, dont «une répression tous azimuts des libertés» et l'élaboration d'un nouveau code électoral «imposé», le parti de Mohcine Belabbas pense que le pouvoir «assume désormais l'absence de légitimité démocratique et populaire comme fondement des textes de lois et des institutions du pays». Le RCD parle de «gonflement et triturations éhontés des taux de participation».

Ce qui confirme, selon lui, que «la fraude électorale est le moyen privilégié de la cooptation et du maintien au pouvoir de la clientèle». Des chefs de partis d'opposition, ont, de leur côté commenté les résultats provisoires prononcés par le président de l'Autorité nationale indépendante des élec-

tions (Anie), Mohamed Charfi. Le coordinateur du Mouvement démocratique et social (MDS), Fethi Gharès a, qualifié les élections du pouvoir de «tentative avortée d'un coup d'Etat contre la revendication démocratique», alors que la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, est revenue sur les propos du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, sur l'équation majorité-minorité. Sur ce, elle dira que certes «la démocratie c'est de respecter l'avis de la minorité», mais, c'est à la majorité que revient le pouvoir de décision, soulignant que «l'écrasante majorité des électeurs ont rejeté les législatives». Pour sa part, Mahmoud Rachedi du Parti socialiste des travailleurs (PST), s'est montré surpris que les tenants du pouvoir ne soient pas très attentifs au taux de participation. «L'important pour eux c'est d'avoir une APN formelle!», a-t-il ironisé. Des constitutionnalistes ont aussi commenté les résultats provisoires. C'est le cas de l'en-

seignant universitaire Ahmed Betatache, pour qui, les chiffres de Charfi se veulent comme «un moyen de contenir le choc qu'ils ont subi».

Mohamed Charfi «s'est étalé sur des chiffres pare-chocs et a inventé un terme qui n'existe dans aucun code électoral : «la moyenne du taux de participation», c'est-à-dire l'addition de tous les taux de participation à travers les wilayas, divisé par le nombre de wilayas», a regretté Betatache. Ce chiffre, a-t-il ajouté, «n'a aucune signification juridique, politique ou même mathématique», estimant que l'Anie, partant des données dont elle disposait dans chaque wilaya, «pouvait communiquer le nombre de votants et le taux de participation». Hélas, «elle ne s'est pas encore réveillée du choc», a commenté le spécialiste en droit, n'écartant pas que «ce retard pris, dans l'annonce des chiffres, soit dans l'intention de les trafiquer».

Aïssa M.

APRÈS SON ARRESTATION, JEUDI DERNIER, AU VENEZUELA

L'extradition du fils d'Ould Abbès en bonne voie

El Wafi Ould Abbès pourrait à tout moment être extradé en Algérie. Au Venezuela, l'extradition n'est pas assujettie à l'existence d'un traité entre les deux pays ou d'un accord d'extradition.

Les deux pays n'ont signé aucun accord d'extradition. Son extradition ne sera qu'une simple formalité. Et comme l'Algérie et le Venezuela entretiennent depuis l'Indépendance de bonnes relations diplomatiques, la procédure ne prendra pas beaucoup de temps. El Wafi devrait ainsi et à tout moment être livré aux autorités algériennes qui le réclament depuis plus d'une année. En effet, un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui par la Justice juste après sa condamnation en 2020 à 20 ans de prison ferme. El Wafi Ould-Abbès a été arrêté le 10 juin dernier à l'aéroport international Simon Bolivar de Maiquetía par les agents d'Interpol à Caracas, rapporte le média vénézuélien El Carabobeno.

Des agents d'Interpol ont réussi à appréhender le citoyen «Abbès Blanco El Wafi Fouad El Bachir Ould Djamel», de nationalité algérienne, porteur de la carte d'identité V-33157094, passeport 158523596, 52 ans, né le 04/05/1969, indique une publication diffusée par Interpol Venezuela : «Après avoir effectué une recherche exhaustive à travers le système international I-24/7, la véritable identité du citoyen susmentionné a été obtenue, identifiée comme suit : El Wafi Fouad El Bachir Ould Abbas», ont ajouté les éléments d'Interpol. El Wafi Ould Abbès est impliqué, en compagnie de son père et une multitude d'autres anciens hauts responsables, dans une affaire de détournement de deniers publics du ministère de la Solidarité nationale. Le fils de l'ex-SG du FLN, El Wafi Fouad El Bachir Ould Abbès, a obtenu des facilitations de la part de la banque publique (Badr). En effet, selon des documents rendus publics en 2014, le fils de l'ex-SG



du FLN a décroché un crédit bancaire auprès de la Badr de Aïn Bénian pour financer l'acquisition de son bateau de pêche par l'une de ses diverses entre-

prises, la Sarl « Dauphin Bleu ». Le crédit consenti au départ dépasse les 32 millions de dinars. El Wafi Ould Abbès a présenté à la Badr une hypothèque d'une

valeur qui dépasse les 78 millions de dinars. En 2005, la Badr débloque un premier montant de 10 millions de dinars, 13 millions de dinars le 30 juin 2006 et 10 millions de dinars le 7 mai 2006. En 2011, il bénéficie de 3 rééchelonnements avec à chaque fois un nouveau tableau d'amortissement. Le fils d'Ould Abbès a bénéficié d'une opération consistant à modifier les modalités de remboursement de son crédit en réduisant le montant des mensualités et en allongeant la durée de remboursement. La Badr lui a accordé un traitement de faveur au moment où les autres petits entrepreneurs, des simples fils du peuple, sont poursuivis et harcelés judiciairement parce qu'ils rencontrent des difficultés pour rembourser leurs crédits au bout de 5 ans. La Badr débloque encore un autre prêt de financement de 22 millions de dinars en 2009. Entre 2011 et 2016, d'autres débloquages seront réalisés par la Badr et plusieurs rééchelonnements seront effectués. En 2017, le fils d'Ould Abbès n'a pas remboursé la totalité de son prêt et il lui reste encore à payer l'équivalent de 25 millions de dinars. Et il dispose d'un délai qui court jusqu'en...2022. El Wafi Ould Abbès a quitté précipitamment le pays en 2017 pour se rendre au Venezuela où habite sa mère native de ce pays et première épouse de Djamel Ould-Abbès. Précisant que l'Algérie le réclamait pour le délit de «blanchiment d'argent». El Wafi Ould Abbès est fiché chez Interpol depuis le 15 janvier 2020. Il a également éclopé de 10 ans de prison ferme dans l'affaire impliquant son père et Saïd Barkat en leur qualité de ministres de la Solidarité nationale.

Mahmoud Tadjer

PROTOCOLE SANITAIRE

922 dépassements enregistrés durant la campagne électorale

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a annoncé, samedi à Alger, que 922 dépassements avaient été enregistrés par l'Anie concernant le respect du protocole sanitaire lié à la lutte contre la Covid-19, mis en place dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 12 juin, ont été enregistrées, avec établissement de 776 mises en demeure et 45 signalements auprès du Parquet général. A l'issue de l'annonce du taux de participation aux législatives enregistré aux environs de 16h00, M. Charfi a fait savoir que «le nombre de rencontres et d'activités de proximité dans le cadre de la campagne des législatives s'est élevé à 16 332 rencontres dont 4 899 meetings, 11 473 actions de proximité et 418 meetings présidés par les chefs de partis», soulignant que «le protocole sanitaire mis en place pour la prévention contre la Covid-19 lors de ces activités, a connu des violations dont le nombre s'élève à 992 dépassements». Soulignant que ce protocole était «nouveau en matière d'organisation, de moyens et de règles», M. Charfi a soutenu que le respect du protocole sanitaire était «observé à des degrés différents durant la campagne», ajoutant que l'Anie a établi «3 150 PV de constatations» concernant le respect de ce protocole, où un taux de «42,96% de respect total a été enregistré, soit 1.334 activités contre 42,73% respect partiel (1 227 cas)». Il a révélé, dans ce sens, que «le respect (total et partiel) du protocole sanitaire s'est élevé à près de 85%». Concernant les cas de «non-respect du protocole», il a relevé un taux de «14,29%, soit 444 cas», lesquels ont donné lieu à des «avertissements verbaux et 22 mises en demeure, outre l'annulation de 4 meetings au niveau national de partis politiques et de listes indépendantes après l'intervention des médecins responsables».

REPRISE PARTIELLE DES DÉLIVRANCES DE VISA SCHENGEN À PARTIR DU 17 JUIN

L'Espagne ouvre ses frontières aux Algériens

Après la France et l'Italie, l'Espagne est le troisième pays européen à permettre aux Algériens titulaires de visa Schengen de type C de voyager.

Le gouvernement espagnol a annoncé vendredi dernier la reprise partielle des délivrances de visa Schengen de type C. Bien que l'Espagne ait rouvert ses frontières depuis la semaine dernière aux voyageurs qui ont reçu l'un des vaccins validés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour ce qui est des Algériens, les trajets non essentiels vers l'Espagne ne sont toujours pas autorisés, car le pays a prolongé la fermeture de ses frontières avec l'Algérie jusqu'à la fin de mois de juin. Néanmoins, les Algériens qui vivent dans un pays de l'UE, et détenant un visa d'installation délivré par un pays membre de l'Union européenne tels que les étudiants, les travailleurs hautement qualifiés ou encore ceux qui s'y rendent pour les motifs essentiels ne sont pas concernés par l'interdiction de voyager. Les titulaires d'un visa professionnel ou touristique qui a expiré pendant la pandémie



peuvent prétendre renouveler leur visa. Le consul d'Espagne à Oran a, par ailleurs, expliqué dans un communiqué de presse, les modalités de cette reprise en annonçant qu'à «partir du 17 juin, le traitement des demandes de visa Schengen reprendra partiellement».

À cet effet, le centre des visas et passeports (BLS international) a mis à la disposition des candidats

les rendez-vous par Internet depuis vendredi dernier. Ensuite l'entreprise de service de visa pour les consulats d'Espagne situés à Alger et à Oran recevra les demandes à partir du 17 juin. Rappelons, que depuis le mois de juin, Air Algérie assure les vols en aller-retour avec six pays, dont l'Espagne avec un seul vol aller-retour par semaine entre Alger et Barcelone.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Accord de coopération entre le commandement de la GN et l'ONPLC

Un accord de coopération a été signé, samedi dernier entre le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), dans le cadre du renforcement des efforts avec les différentes institutions sécuritaires et celles en charge d'élaborer la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services.



ENERGIE ET MINES

Rencontre sur l'investissement et les contrats internationaux

Le ministère de l'Energie et des Mines a organisé, hier, une rencontre sur l'investissement et du droit international économique, notamment en matière de contrats internationaux dans les domaines de l'énergie et des mines, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, sous la présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, du président du Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir, du P-DG de Sonelgaz, ainsi que des cadres d'établissements et d'agences du secteur de l'énergie et des mines, lit-on dans le communiqué publié par le ministère sur sa page officielle Facebook. Les parties présentes à la rencontre ont abordé, selon le communiqué, les différents dossiers relatifs au climat des affaires et à son organisation dans les domaines de l'énergie et des mines, de la transition énergétique et des énergies renouvelables, notamment en ce qui a trait à la question de la conclusion des accords et contrats d'investissement en Algérie. La rencontre a, pour objet, de «sensibiliser les décideurs et les acteurs dans différents secteurs concernés, sur le besoin de procéder à une évaluation approfondie de la conformité des règles juridiques régissant les contrats de l'Etat, dans l'objectif de créer un climat qui assure des opportunités d'affaires et d'investissement plus adéquates, dans un environnement propice où règne la confiance entre tous les opérateurs».



L'accord, qui porte sur «les mécanismes d'action conjointe en matière de prévention et de lutte contre la corruption», a été signé au siège du commandement de la GN par le général Noureddine Gouasmia, commandant de la GN et par Tarek Kour, président de l'ONPLC, qui propose une politique globale de protection contre la corruption, en consécration des principes de l'Etat de droit, de la probité, de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des biens et fonds publics. La conclusion de cet accord

traduit la volonté des deux parties à renforcer les efforts entre les institutions de l'Etat, poursuit la même source qui souligne que le document se veut une preuve tangible de la qualité des relations de coopération entre la GN et les différentes institutions de sécurité, en général, et l'ONPLC, en particulier. Des relations, ajoute le communiqué, qui «s'étendent à tous les domaines de partage d'expériences, de consécration des bonnes pratiques et de renforcement des capacités d'enquête, de recherche et d'investigation, voire d'anticipation de ce type de crime

grave et d'autres en rapport dans le cadre d'un dispositif sécuritaire nationale dissuasif de toutes les tentatives d'atteinte à la sécurité de la société». La mise en œuvre de cet accord contribuera incontestablement à la réalisation des principaux objectifs escomptés par les deux parties pour la promotion de l'action commune en matière de lutte et de dissuasion des crimes de corruption, au service de la patrie et du citoyen et en consécration de l'Etat de droit pour laquelle œuvrent inlassablement les organes de l'Etat, conclut le communiqué.

SÉCURISATION DE L'EXAMEN DU BEM

La Gendarmerie nationale met en place un dispositif spécial

La Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial à travers l'ensemble du territoire national pour sécuriser les périmètres des établissements scolaires situés dans son territoire de compétence où se dérouleront, à partir de mardi (15 juin), les épreuves de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. «Le Commandement

de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial à travers l'ensemble du territoire national pour sécuriser les périmètres de tous les établissements scolaires situés dans son territoire de compétence où se dérouleront, à partir du 15 juin 2021, les épreuves de l'examen du BEM», et ce, à travers «le déploiement de brigades fixes et mobiles et l'intensification des patrouilles de contrôle

pour fluidifier la circulation, notamment au niveau des axes menant aux centres d'examen», a précisé la même source. Des brigades de protection des mineurs seront également mobilisées à proximité des centres d'examen pour accompagner et sensibiliser les candidats dans cette conjoncture sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Covid-19 qui exige l'application du protocole sanitaire mis en

place par les pouvoirs publics, a ajouté le communiqué. A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale a adressé ses vœux de succès à tous les candidats, rappelant qu'elle met à leur disposition tous ses moyens de communication (numéro vert 1055, page Facebook «Tari-ki» et site de pré-plaintes «ppgn.mdn.dz») pour faire un signalement, demander un renseignement ou solliciter de l'assistance.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG L'Algérie célébrera aujourd'hui

L'Algérie célébrera aujourd'hui la Journée mondiale du donneur de sang, en partenariat avec la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sous le slogan: «Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde», a annoncé hier l'Agence nationale du sang (ANS). A cette occasion, plusieurs manifestations seront organisées à travers le territoire national pour la promotion du don de sang, indique un communiqué de l'ANS, précisant que des journées de sensibilisation et des conférences de presse sont prévues durant toute la semaine, outre l'organisation de diverses collectes. Ces actions ont été ini-

tiées par l'ANS en partenariat avec la représentation de l'OMS en Algérie et en coordination, entre autres, avec les Directions de la santé et de la population à travers les structures de transfusion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, le mouvement associatif. Des cérémonies honorifiques seront organisées à travers le pays et notamment le 14 juin au niveau du siège de l'ANS, au profit des différents partenaires et du mouvement associatif, dont la «mobilisation durant la crise sanitaire provoquée par le Covid-19, a permis de poursuivre les collectes, et leurs efforts consentis soulignent

leur rôle crucial pour garantir un approvisionnement durable des services de soins», relève la même source. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, et en dépit des restrictions de mobilité et d'autres difficultés, les donneurs de sang «ont continué à donner du sang et des produits sanguins au profit des patients nécessitant une transfusion», note l'ANS, ajoutant que la mobilisation des donneurs de sang et la coordination nationale avec les services de transfusion sanguine ont permis «d'assurer un approvisionnement en sang sûr et suffisant ainsi que l'accès au sang pour ceux qui en ont besoin». Le slogan de

l'OMS, retenu pour cette 18e édition, «Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde», met en avant «la contribution essentielle des donneurs de sang qui permettent que le cœur du monde continue de battre en sauvant des vies et en améliorant l'état de santé des patients». Il relance l'appel mondial de sensibilisation au besoin universel de produits sanguins pour que davantage de personnes donnent leur sang régulièrement partout dans le monde pour répondre à la demande sans cesse croissante et contribuer ainsi à une meilleure santé, ajoute le communiqué.

ENERGIE ET
TRANSITION VERTE

Sonatrach organise une rencontre avec des opérateurs danois

Pour échanger autour de la production d'énergie et de la transition verte, une rencontre d'affaires virtuelle sera organisée aujourd'hui entre des opérateurs économiques danois dans le secteur énergétique et le groupe Sonatrach, a indiqué l'ambassade du Danemark en Algérie dans un communiqué. «L'ambassade du Danemark en Algérie organise, en collaboration avec le groupe Sonatrach et avec la participation de l'Agence danoise State of Green, une rencontre d'affaires virtuelle avec des opérateurs danois dans le domaine de l'énergie», fait savoir le communiqué. Cette rencontre d'affaires sera ouverte par le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar et l'ambassadeur du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, précise la même source. A cette occasion, le groupe Sonatrach et l'agence State of Green présenteront les expériences algériennes et danoises en matière de production d'énergie et de transition verte. Selon la représentation diplomatique, 20 sociétés danoises pourront ensuite, lors de quatre forums sectoriels (énergies renouvelables, services, équipement et financement), présenter leurs solutions et échanger avec les différentes directions concernées au niveau de Sonatrach (Business development & Marketing, New resources, Corporate finances, Procurement & logistics, Exploration & production ainsi que Engineering & Project management).

R. E.

MINISTÈRE DES FINANCES

L'économie algérienne se remet du Covid-19

Après une année 2020, largement affectée par la pandémie du Covid-19 et ses impacts socio-économiques, l'économie algérienne a enregistré un rebond remarquable durant les premiers mois de l'année en cours, avec des indicateurs financiers positifs qui annoncent une reprise économique progressive, a fait savoir un texte du ministère des Finances.

Ainsi, la croissance économique de l'Algérie a été revue à la hausse pour se situer à +4,2% en 2021, alors que la loi de finances prévoyait un taux de +3,98%, selon la note de conjoncture rendue publique récemment par le ministère des Finances. Cette reprise est «en relation avec le retour progressif de l'activité économique suite à l'amélioration de la situation sanitaire après le repli de la pandémie», expliquait le ministère dans son document. Ce rebond qui sera principalement tiré de l'amélioration de la croissance du secteur des hydrocarbures laquelle devrait atteindre 10,1%. Même la croissance hors hydrocarbures marque une amélioration avec un taux prévu de +3,2% pour 2021, contre +2,4% prévu initialement (LF2021). L'activité du secteur de la construction devrait ainsi croître de +3,8% et celle des services marchands de +3,6% en 2021. Se réjouissant d'une situation «inédite» qui «n'a pas été observée depuis plusieurs mois, le document du département des finances avance que les réserves de change du pays ont «repris durant le mois de mai 2021 un trend haussier». En outre, la reprise de l'activité économique en Algérie s'est reflétée par le niveau des recouvrements fiscaux, effectués par l'administration des impôts, avec une hausse de 9,5% à 807,65 mds de DA à fin avril 2021. Les crédits à l'économie alloués uniquement par les banques publiques ont atteint, à fin mars 2021, un encours de plus de 9 711 mds DA, en hausse de 67 milliards DA par rapport à fin décembre 2020, dont 4 087 mds ont été alloués au secteur privé. «Cela démontre l'effort considérable déployé par le secteur bancaire pour accompagner le secteur économique national dans la perspective d'assurer une reprise parraine», souligne le ministère.



PLUS D'EXPORTATIONS, MOINS D'IMPORTATIONS

D'autre part, le déficit de la balance commerciale du pays a enregistré une baisse de 68%, passant à -1,3 milliard de dollars à fin mai 2021, contre -3,9 milliards (mds) USD à fin mai 2020. A travers les différentes mesures prises pour encadrer le commerce extérieur, le Gouvernement semble ainsi réussir progressivement le défi de la réduction des importations qui ont reculé à 15,2 mds USD au cours des 5 premiers mois de 2021, contre 18,9 mds USD à la même période de 2019, soit un repli de près de 20% en deux ans. De même, l'objectif d'augmenter sensiblement les exportations du pays, notamment celles hors hydrocarbures, semble également être en bonne voie, selon les chiffres communiqués par le ministère des Finances. Les exportations hors hydrocarbures ont, en effet, progressé de 81,71%, alors que les exportations

d'hydrocarbures ont augmenté de 32,7% durant les 5 premiers mois de l'année.

Le taux de couverture commerciale (des importations par les exportations) s'est ainsi amélioré de manière appréciable pour atteindre 92% à fin mai 2021 contre 72% à fin mai 2020. De ce fait, l'année 2021 devrait connaître un retour progressif de l'activité économique en Algérie à des niveaux permettant le «rattrapage» des pertes subies en 2020 et une atténuation des déséquilibres des comptes de l'Etat, prévoit le ministère des Finances. Grâce à plusieurs mesures prises pour atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie, en mobilisant un budget de 530 mds de DA en 2021, l'Etat a réussi à prendre en charge les besoins des citoyens en matière de revenus et de couverture sociale et sanitaire, souligne le département de Ayman Benabderrahmane.

Hafid Mesbah

REPRISE ÉCONOMIQUE Forte, mais inégale

Campagnes vaccinales et plans de relance permettent de chasser des lunettes roses. Tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne mais le rebond économique s'annonce globalement vigoureux. Au château de la Muette, son siège prestigieux dans le XVI^e arrondissement de Paris, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), souvent qualifiée de «club des pays riches», a ouvert un nouveau chapitre de son histoire. Après trois mandats de cinq ans, le Mexicain Angel Gurría a laissé son fauteuil de secrétaire général à l'ancien ministre des Finances australien Mathias Cormann. Celui qui a réveillé la «belle endormie», longtemps cantonnée à la production de rapports, espère bien que cette institution créée en 1961 continuera à être «ce catalyseur de changement dans de nombreux aspects de la politique publique» (fin du secret bancaire, enquête Pisa sur l'éducation...), et notamment en matière fiscale, avec la taxation des géants du numérique.

BONS ET MAUVAIS ÉLÈVES

Un nouveau chapitre s'ouvre donc pour l'OCDE, mais apparemment aussi pour l'économie mondiale. La veille de ce passage de témoin, l'Organisation a revu, en effet, à la hausse ses prévisions et table désormais sur une croissance de 5,8% du PIB mondial en 2021, contre 4,2% estimés en décembre. Les raisons de cette révision ? La



dynamique vaccinale dans nombre d'économies avancées et les plans massifs de relance budgétaire, comme aux Etats-Unis (1 900 milliards de dollars). Parmi les bons élèves figurent sans surprise la Chine (8,5% estimés), le Royaume-Uni (7,2%) et les Etats-Unis (6,9%). La France se situe dans la moyenne avec une expansion prévue de 5,8%, au même titre que l'Espagne (5,9%). Mais la Russie (3,5%), l'Allemagne (3,3%) et le Japon (2,6%) seraient les moins à même de profiter de cette «reprise hors du commun». «Les stratégies de santé publique, la rapidité des campagnes vaccinales et les mesures de relance budgétaire

et monétaire, ainsi que l'importance relative des secteurs durement touchés comme le tourisme, sont autant de facteurs expliquant ces disparités», analyse Laurence Boone, cheffe économiste de l'OCDE. Les Etats-Unis et la Corée du Sud ont d'ailleurs déjà retrouvé leur «PIB par habitant pré-pandémie». Mais, pour une grande partie de l'Europe, il faudra attendre une année supplémentaire. Sans parler du Mexique et de l'Afrique du Sud, où ce processus pourrait prendre entre trois et cinq ans. En 2022, la croissance devrait rester solide (4,4%), mais les divergences devraient perdurer, notamment dans les pays où la vaci-

nation n'est pas généralisée.

L'INFLATION, UN ÉPOUVANTAIL ?

En tout état de cause, dans les économies avancées «la libération de la demande non satisfaite, conjuguée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie, pourrait faire monter l'inflation». Dans la zone euro, l'indice des prix n'a-t-il pas bondi de 2% en mai, en rythme annuel, dépassant ainsi l'objectif de la Banque centrale européenne, qui plus est avec une hausse des prix de l'énergie de 13,1% sur un an ? Mais l'OCDE se veut rassurante. A ses yeux, cette tendance «sera sans doute temporaire car les perturbations devraient commencer à se dissiper d'ici la fin de l'année, avec la normalisation des capacités de production et le rééquilibrage de la consommation des biens vers les services». Et ce d'autant que la situation du marché du travail est dégradée par rapport à son niveau qui prévalait avant la pandémie. De même, s'agissant de l'envolée de la dette publique, «la faiblesse actuelle des taux d'intérêt rend le service de la dette plus gérable». Cela étant, «la viabilité de la dette ne devrait être une priorité qu'une fois la reprise bien engagée, estime Laurence Boone, mais les gouvernements devraient commencer à se préparer à une refonte de la gestion des finances publiques». La reprise... en main ne devrait donc pas tarder.

R. E.

TRAVAIL DES ENFANTS EN ALGÉRIE

Un phénomène récurrent

Selon une récente étude effectuée par l'Unicef à l'occasion de la journée mondiale contre travail des enfants, pas moins de 160 millions de mineurs ont été forcés de travailler en 2020, soit 8,4 millions de plus en quatre ans.

P En Algérie, aucune statistique fiable n'est disponible pour pouvoir appréhender ce sujet sensible qui touche cette frange de la population, avec le maximum de certitude, les autorités ne maîtrisant pas totalement les données concernant ce phénomène. Dans la mesure où ce fléau social demeure encore tabou, il est difficile d'accéder à l'information étant donné qu'il représente deux facettes, à savoir un aspect spectaculaire (gamins vendant de la galette sur les autoroutes) et un autre purement informel. D'où l'incapacité de l'Etat à contrôler encore une fois ce qui se passe dans le secteur informel, y compris le travail des enfants. La Constitution consacre le droit à l'enseignement et à la formation professionnelle. Et l'emploi des enfants de moins de 16 ans est puni par la loi. Malgré l'existence d'un arsenal juridique très important, pour la protection des enfants de toute sorte d'exploitation, le phénomène existe dans plusieurs secteurs d'activité. Les enfants exploités économiquement dans le marché parallèle exercent une activité commerciale en tant que vendeurs de légumes, de pain et ou de cigarettes. En période estivale, les enfants se mettent à la vente des galettes, au bord des routes et autoroutes sous un soleil de plomb, prenant des risques pour certains, livrés à eux même, sans que les autorités compétentes, ne bougent le petit doigt. Pour rappel, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a fait savoir que l'organe national de protection et de promotion de l'enfance constitué d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues et de juristes recevait quotidiennement via le numéro vert «11-11»



entre 3 et 4 signalements de cas d'exploitation économique des enfants, selon le site électronique Algérie 360. Et d'ajouter : « L'organe national de protection et de promotion de l'enfance transmet le signalement de cas d'exploitation au service en milieu ouvert (smo) relevant de ministère de la solidarité nationale, et en charge de la protection sociale les enfants au niveau local, en coordination avec les instances et les institutions concernées par l'enfance. Cette organisation s'engage après confirmation de l'information, à suivre de la situation de l'enfant en danger en amenant la famille à prendre les mesures adéquates pour éloigner l'enfant de danger auquel il est

exposé dans un délai fixé». Même si l'Etat a mis en place un arsenal juridique qui protège les enfants et une stratégie nationale de lutte contre le travail des enfants qui comprend des aspects liés à la prise en charge des enfants et à la création d'un environnement approprié pour leur protection grâce à la jouissance de la couverture sociale, en particulier dans l'éducation, la santé et la protection de leur intégrité physique et morale, le phénomène persiste, ce qui mène à penser qu'il faudrait revoir cette stratégie et ce en laissant les spécialistes en la matière de se pencher sur la question.

Samia Acher

M'SILA

Un conducteur de moto mort dans un accident

Un accident mortel s'est produit dans la matinée d'hier dans la wilaya de M'sila, a indiqué un communiqué de la protection civile. L'unité secondaire de la protection civile de Hammam Dhalâa s'est dépêchée sur les lieux vers 3h et 42 dans le quartier de Houran. Selon la même source, la moto que conduisait la victime a percuté le mur d'une habitation, ayant entraîné la mort immédiate du conducteur, âgé de 35 ans. La victime a été évacuée vers la polyclinique de Dhalâa, a conclu le communiqué.

S.A.

BOUMERDÈS

3 individus saccagent une structure de santé

Suite à un appel parvenu à la sûreté de wilaya de Boumerdès, émis par les employés de la polyclinique de la commune de Chabet El Ameur, selon lequel, 3 individus semaient la peur et le désordre dans l'établissement sanitaire, les éléments de la sûreté urbaine accompagnés par la brigade mobile de la police judiciaire de la même commune se sont dépêchés sur les lieux, et procédé à l'arrestation des trois malfaiteurs, âgés entre 30 et 35 ans, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publique de la même wilaya.

Les 3 individus ayant des antécédents judiciaires sont originaires des Issers et Chabet El Ameur, a ajouté la même source. Les mêmes services « ont révélé que les suspects étaient dans un état d'ébriété, et sous l'effet de l'alcool, ils se sont blessés avec un objet contendant ». Après qu'une dispute ait éclaté entre les suspects et les employés de la structure sanitaire, « ils ont commencé à saccager des barrières de protection placées pour se protéger du coronavirus » a noté le communiqué. Après la finalisation des démarches judiciaires les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes pour destruction volontaire des biens de l'Etat et atteinte à l'ordre public dans une structure de santé, a conclu le communiqué.

S.A.

UN INDIVIDU NOYÉ À TIPASA

Les recherches se poursuivent

Les unités de la Protection civile poursuivent leur recherche pour la 3ème journée consécutive pour retrouver un individu noyé au niveau de la plage de Benaouda dans la wilaya de Tipasa, a indiqué hier un communiqué de la protection civile. Pour accentuer les recherches, un centre opérationnel a été mis en place à cet effet, sur les lieux de la noyade, a précisé la même source. La Direction générale de la protection civile avait mis en garde les citoyens sur la nécessité de ne pas se baigner dans les plages non surveillées, a conclu la même source.

S.A.

LUTTE ANTI-DROGUE

Arrestation d'une bande criminelle à Alger

Les éléments de la brigade mobile de Sidi Moussa relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une bande criminelle constituée de 03 individus impliqués dans une affaire de contrebande, de stockage, de transport et de vente de psychotropes. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les éléments de la brigade mobile de Sidi Moussa rele-

vant de la circonscription Est du service de wilaya de la police judiciaire (Alger) ont traité une affaire de contrebande, de stockage, de transport et de vente de psychotropes », précise la même source. « En coordination avec le Parquet territorialement compétent, les mêmes éléments ont interpellé une bande de 3 individus dont 2 femmes », souligne le communiqué, ajoutant que cette opéra-

tion a permis « la saisie de 14.637 capsules de psychotropes, un montant de 355 000 DA, 6 téléphones portables et un véhicule utilitaire utilisé dans la contrebande et le transport des drogues ». Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

S. A.

Qahwa fi goubli |

Le café refroidit...

L'homme est un drôle de loustic. On ne comprend jamais ses réelles intentions. Il affiche une devanture alléchante, juste pour attirer les corniauds avant de les avaler cru. Car ainsi est le genre humain. On ignore au juste quand il est humain (si tant est que) et lorsqu'il n'a rien d'humain. Et le manège dure depuis des lustres. Au gré de ses humeurs versatiles ou de ses vis-à-vis. Hé oui on n'a pas fini d'en bavarder avec ce coco. Capable de pousser des cocoricos lorsque s'impose la retenue. Apte à tous les impossibles tantôt au sens le plus négatif du terme, d'autres dans la noblesse de l'intention. Pourtant n'est pas humain qui veut. Parce qu'entre ceux qui aiment vraiment leur prochain et ceux qui font semblant,

il y a une sacrée différence. Autrement dit, l'intention ne vaut pas toujours l'action. Idem pour les adeptes de l'inaction et de l'immobilisme recommencés. Une autre tactique pour changer de technique. Encore faut-il être technicien et chevronné qui plus est. Mais là aussi on dénombre et recense trop de techniciens. Sauf qu'ils ont pour la plupart un rapport très lointain avec la technique. D'ailleurs on se demande à quoi sert vraiment la technicité. Sauf pour rendre à la technologie ce qui lui appartient. Mais au fond y-a-t-il vraiment quelque chose qui puisse appartenir à quelqu'un ? Rih ? Pas sûr. Car aujourd'hui on brasse trop de vent et on s'en vante. Pourquoi donc ? Allez savoir. Et sans savoir nous ne sommes

rien. Mais rien ne renvoie pas au néant. Deux mots qui s'épousent et se repoussent. Parce que trop proches et trop lointains à la fois. Parce qu'il existe aussi une guerre des mots. Ceux qui font très mal. Et ceux qui caressent dans le sens du poil ; et le genre humain dans son ensemble adore ce profil. Il le courtise même. Avant de le ramener dans son escarcelle. Tel un gibier. Offert, ensuite, gracieusement à tous les amateurs de bonne chair. Une gratitude qui n'attend rien en retour. Même pas la fameuse reconnaissance du ventre. Ventre repu à toutes les oreilles, contrairement à l'autre. Mais l'un dans l'autre se ressemblent à s'y méprendre...

A.Zentar

AEP À ALGER

Instructions fermes pour un approvisionnement régulier

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a donné, samedi, des instructions fermes pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable suivant le programme établi à Alger, insistant sur l'importance de l'augmentation de la production de l'eau pour approvisionner les citoyens et éviter les coupures ou les perturbations, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Mihoubi «a donné ces instructions lors d'une visite au siège de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) en compagnie du wali d'Alger pour déterminer les causes à l'origine des perturbations enregistrées dans la distribution de l'eau», ajoute le communiqué. Le ministre a donné «des instructions fermes aux responsables et techniciens en charge de la production et de la distribution d'eau potable à Alger», lit-on dans le communiqué. Lors d'une réunion au siège de la SEAAL à laquelle ont pris part des cadres et des responsables de la société, M. Mihoubi a mis l'accent sur «le suivi quotidien pour permettre à la société d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable suivant le programme établi à Alger et informer les citoyens via tous les moyens audiovisuels et réseaux sociaux». Par la suite, M. Mihoubi s'est rendu au centre d'appels chargé de répondre aux préoccupations des citoyens, où il a donné des



instructions pour «coordonner avec les responsables de la Direction générale de la SEAAL pour permettre à l'administration technique de suivre les

plaintes émanant des citoyens». Le ministre s'est rendu ensuite à la station de dessalement d'El Hamma en compagnie du ministre de l'Energie et du wali

d'Alger, où «des explications exhaustives leur ont été fournies par les techniciens chargés de la gestion de la station lesquels ont été instruits de veiller sur la production pour assurer un approvisionnement en eau aux citoyens et éviter les coupures ou les perturbations », selon le ministère. Pour rappel, M. Mihoubi a mis fin, vendredi, aux fonctions des directeurs de la distribution et de la production de la SEAAL et a chargé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger d'assurer la gestion sous l'autorité du wali, suite aux perturbations enregistrées dans certains quartiers de la capitale, selon un communiqué du ministère. «Suite aux perturbations enregistrées dans certains quartiers d'Alger, le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions des directeurs de la distribution et de la production de la SEAAL et a chargé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger d'assurer la gestion sous l'autorité du wali d'Alger», selon la même source.

R. R./APS

MASCARA

Des forages au secours des agriculteurs

La situation du stress hydrique qui touche l'ensemble du pays est également ressentie à Mascara où les agriculteurs, les plus touchés par cet état de fait, attendent avec impatience, l'aide des pouvoirs publics pour pouvoir y faire face. Et par la même satisfaction notamment leur demande d'irrigation devenant de plus en plus accrue notamment au niveau du périmètre irrigué de l'Habra dans la région de Mohammadia qui

compte une superficie de près de 1 200 hectares.

La solution palliative est de recourir à l'exploitation des eaux souterraines qui a fait l'objet d'une inscription urgente de six puits artésiens. Les travaux de réalisation sont en cours et la livraison des forages se fait progressivement. Les autorités concernées ont réceptionné la semaine dernière, deux ouvrages hydrauliques après avoir mis en

service le premier il y a quelques jours. Durant la cérémonie d'inauguration, le wali a demandé à ce que la cadence des travaux augmente pour achever le plus tôt possible les trois forages suivants qui seront mis prochainement à la disposition des propriétaires d'exploitations agricoles qui attendent l'arrivée de ces eaux salvatrices. En attendant, ils entretiennent toujours l'espoir des jours meilleurs.

GDEYEL (ORAN)

De nouvelle infrastructure pour le secteur de l'Education

Le secteur de l'Education dans la daïra de Gdyl, sera renforcé par de nouvelles infrastructures scolaires, selon les services de la daïra. Certaines communes bénéficieront donc de ces nouveaux établissements, qui soulageront un tant soit peu la pression sur les établissements scolaires surchargés qui y existent. Ces nouveaux établissements éducatifs vont contribuer à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les zones rurales. A ce titre et selon les mêmes sources, il est prévu la réception d'un collège (CEM), de deux écoles primaires et d'une extension de trois classes à l'école Bouâmama. Ces établissements



permettre aux établissements d'enseignement surchargés et qui fonctionnent par obligation avec un système de double vacation rotation de souffler un peu. Outre

les infrastructures éducatives, il est aussi prévu la réalisation de trois nouvelles cantines qui sont actuellement en cours de réalisation par la direction des Equipements publics d'Oran. Ces cantines scolaires seront réalisées dans trois écoles. Dans ce cadre, une réunion a été organisée pour évaluer l'état d'avancement de ces projets en présence des représentants des directions de l'Education, des Equipements publics, de la Programmation et du suivi budgétaire, de l'Office de la gestion et de la promotion immobilière, des Ressources en eau, de la Seor, de la Sonelgaz, en plus des secrétaires généraux des communes de la daïra de Gdyl.

LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À ORAN

Distribution prochaine de plus de 1 700 unités

Plus de 1 700 logements publics locatifs seront réceptionnés fin juin en cours dans quatre communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de l'habitat. Il s'agit de 700 logements publics locatifs dans la commune de Misserghine, 500 à El Ancor, 500 autres à Bousfer et 32 à Mers El Kébir, a-t-on indiqué, soulignant que la réalisation de ces logements enregistre un taux d'avancement dans les travaux d'aménagement externe de 95 % pour être achevés en fin juin en prévision de leur attribution au mois de juillet prochain. Les opérations de raccordement aux réseaux divers (eau, électricité et gaz) sont achevées en attendant les travaux de revêtement des chaussées au niveau des sites d'El Ancor et Bousfer et Mers El Kébir, a-t-on fait savoir. Une opération pour déterminer les locaux à l'intérieur de ces sites d'habitat a été lancée courant de cette semaine. Ces locaux devront abriter des équipements publics, notamment une polyclinique, une antenne communale, un bureau de poste, deux agences de Sonelgaz et de la Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR), a-t-on relevé. Une commission de wilaya composée de représentants du wali d'Oran et de différentes directions de l'habitat, de l'urbanisme, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a procédé à une opération de contrôle et d'inspection des différents programmes d'habitat prévus pour leur attribution au mois de juillet prochain.

TOUGGOURT

Réception prochaine de deux stades de football

Deux stades de football de 5.000 places seront réceptionnés prochainement dans la wilaya de Tougourt pour promouvoir la pratique sportive dans la région, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Implantés dans les communes de Témacine et Mégarine, ces deux stades sont à un taux d'avancement de 98%, et il ne reste qu'à réaliser les aménagements extérieurs et leur raccordement au réseau d'assainissement, a précisé la directrice de la jeunesse et des sports, Tounes Ghodbane. La même responsable a fait part aussi du déblocage d'une enveloppe financière conséquente pour la réalisation d'autres installations sportives, dont deux aires de jeux dans les communes de Zaouïa El-Abidia et Blidet Amor. Il s'agit également de l'équipement d'un stade de football à Tougourt d'un tableau électronique, le revêtement des stades de Bennacer (daïra de Taïbet) et d'El-Alia (daïra d'El-Hedjira) d'une pelouse synthétique, la réhabilitation du terrain du stade de la commune de Nezla, appelé à être revêtu en gazon artificiel, a-t-elle ajouté. Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tougourt compte 14 stades de football et de nombreuses aires de jeux de proximité réparties à travers ses 13 communes.

ZONES D'OMBRE DE NAAMA

Réalisation de plusieurs opérations de développement

Plusieurs opérations de développement ont été concrétisées dans différents secteurs pour améliorer le cadre de vie des populations des zones d'ombre, notamment à Touadjer, Harchaïa et M'sif, localités enclavées relevant de la commune de Naama, a-t-on appris du chef de daïra, Hadj Kaddour Ahmed.

Huit opérations financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales ont été réalisées au titre de l'année en cours, à travers les localités de "Touadjer" et "Harchaïa" classées zones d'ombre. Ces opérations ont porté, entre autres, sur la rénovation du réseau d'éclairage public le long de la route reliant les habitations rurales et le centre du village Touadjer et l'aménagement et l'équipement de deux salles de soins, a-t-il indiqué. Dans le cadre du même programme, le projet d'aménagement du chemin pastoral reliant la localité de Touadjer et de la zone «Haouch Moulay Rachi» 5 kilomètres, vise à désenclaver les populations nomades qui habitent ces zones pastorales, de même que l'installation de trois (3) transformateurs électriques au niveau de la localité de Harchaïa. En outre, quelque 900 lotissements d'habitat rural groupé ont été raccordés aux réseaux du gaz et de l'électricité, en plus de la réalisation d'un châ-



teau d'eau et son raccordement au réseau de distribution d'eau potable, selon le même responsable. Il a été procédé également au niveau des zones sus-indiquées, au renouvellement des lampes des candélabres et leur remplacement par des lampes LED, en plus de l'aménagement de trois (3) stades de proximité et leur revêtement en gazon artificiel, a-t-on fait savoir, signalant la dotation de zones d'un nouveau bus supplémentaire pour le transport scolaire et la maintenance et la réalisation d'une structure de soins à travers la route reliant la commune de Naama et la localité de M'sif. D'autres opérations et non des moindres ont été réalisées. Elles concernent les travaux publics, l'urbanisme, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, dans le but de palier aux insuffisances en matière de développement liées à la vie quotidienne des citoyens de cette commune, comme l'a expliqué ce responsable

APS/R. R.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique à El-Oued

Pas moins de 25 interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique ont été effectuées cette semaine à El-Oued dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé EHS-Mère-Enfant Bachir-Bennacer (El-Oued) et l'établissement public hospitalier EPH-Bologhine Ben Ziri (Alger), a indiqué hier la direction de la Santé et de la Population (DSP). Ciblant des femmes issues de familles défavorisées présentant des maladies liées à la procréation, ces opérations ont été assurées, trois jours

durant, par un staff médical spécialisé composé de cinq gynécologues obstétriciens et des anesthésistes-réanimateurs, en plus de paramédicaux, sous la supervision du Pr. Amel Debbih de l'EPH-Bologhine Ben Ziri, a indiqué Dr. Abdelkader Laouini, médecin-coordonateur à la DSP d'El-Oued. L'initiative a été mise à profit pour organiser aussi des consultations médicales au profit de 116 femmes, dont 12 diagnostics par endoscopie, préalables à d'éventuelles interventions chirurgicales, a-t-il ajouté. Le pro-

gramme de cette action a prévu, en marge des interventions chirurgicales et des consultations, une session de formation sur la prise en charge médicale des cas de malades en gynécologie-obstétrique, au profit de praticiens généralistes et de sages-femmes de la maternité relevant de l'EHS-Bachir Bennacer, encadrée par cinq spécialistes. L'EHS Mère-Enfant Bachir Bennacer a arrêté pour cette année un programme prévoyant l'organisation de plus de 30 actions de jumelage médico-chirurgicales.

PRODUCTION DE CÉRÉALES

900 000 quintaux prévus à Tlemcen

Une production de plus de 900 000 quintaux de céréales est prévue dans la wilaya de Tlemcen, lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole actuelle, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le chef de service Organisation de la production et appui technique, Abderrahim Benzemra a indiqué, à l'APS, qu'une production de 538 226 quintaux (qx) d'orge, de 207.795 qx de blé dur et de 143.104 qx de blé tendre est attendue à l'issue de cette campagne, lancée la semaine dernière, en plus de 14.998 qx d'avoine. La superficie globale cultivée est estimée à 176.520 hectares, selon la même source, qui a souligné que la pluviométrie lors de la saison agricole actuelle a eu un effet négatif sur la récolte, affectant 79.233 ha de cette superficie globale. En ce qui concerne la production de la superficie restante (97 287 ha), un rendement de neuf (9) quintaux à l'hectare est attendu, sachant que 7 250 ha ont bénéficié de la technique d'irrigation d'appoint, a-t-on fait savoir. A noter que 336 moissonneuses-batteuses, 5.316 tracteurs et 1.039 camions et autre matériel ont été mobilisés pour la campagne moisson-battage, en plus de la réservation de 21 points pour le stockage de la récolte relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Tlemcen. La DSA a organisé une vaste campagne de sensibilisation, à travers Radio Tlemcen, sur les mesures nécessaires de prévention contre les incendies au niveau des superficies consacrées aux céréales.

SÉDRATA (SOUK AHRAS)

10 projets pour améliorer l'approvisionnement en eau

La commune de Sédrata, relevant de la wilaya de Souk Ahras, a bénéficié de dix (10) projets destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable de ses habitants, a-t-on appris hier du président de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité, Tarek Zenati. Ces projets, en cours de réalisation, portent notamment sur l'approvisionnement des agglomérations de Sidi Belghith, Roukez et Oued Kerab à partir d'un nouveau forage profonds sur la route de M'daourouch et sur la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau de

la cité des 181 logements et la région d'Ain Toulba, a précisé à l'APS le même élu. A ces projets, retenus dans le cadre du plan communal de développement, s'ajoutent les opérations d'alimentation en eau de la zone d'ombre Medjaz El Jidiane à partir du château d'eau d'Ain Toulba et d'approvisionnement des zones d'ombre El Kebassia et Chaabet Essayd à parti du puits d'El Gourzi, selon la même source. Le président de l'APC a rappelé l'important projet, en cours de réalisation, pour le renouvellement de 102 km du réseau d'approvision-

nement en eau potable de la ville de Sédrata pour une enveloppe financière de 350 millions DA, estimant à 72 % le taux d'avancement des travaux. M. Zenati a fait état également de la réception, dans les jours à venir, de la station de traitement des eaux de la commune de Sédrata réalisée pour 230 millions DA après le règlement de la situation des agriculteurs sur les terres desquels elle se trouve. L'édile a révélé en outre la levée «prochaine» du gel sur le projet de réalisation d'un château d'eau de 2000 m3 dans cette commune.

COMMUNE D'EL OURICIA (SÉTIF)

Deux morts et un blessé suite à un accident de la route

Deux personnes sont décédées et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu sur la RN 9, plus exactement au lieu-dit Oued Temar, à l'entrée de la commune d'El Ouricia (Nord de Sétif), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Il s'agit d'un véhicule de tourisme qui a dérapé et heurté un arbre causant la mort de deux (2) enfants, des frères âgés de 9 et 10 ans, tandis que leur père (42 ans) a été grièvement blessé, a précisé le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Laâmamra. Les victimes ont été acheminées vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU), Mohamed Abdenour Saâdna, alors que le père a été transféré au service des urgences du même établissement de santé, a souligné la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on ajouté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DE LA SANTE, ET DE LA POPULATION
 ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Direction De La Santé Et De La Population De La wilaya De Bouira
 Etablissement Public Hospitalier De Sous-El-Ghozlane

Avis de recrutement

L'Etablissement Public Hospitalier De Sous-El-Ghozlane lance un concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions de participation	Spécialités demandées	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Médecin Généraliste	Concours sur Titres	Diplôme Doctorat en Médecine	Médecine générale	03	L'Etablissement Public Hospitalier De Sous-El-Ghozlane	/

Dossier de candidature :

- Demande manuscrite
- Copie de la carte nationale
- Copie du Diplôme requis
- Copie de Relevé de notes des années d'étude
- Fiche de renseignements retiré de l'établissement et remplie par le candidat
- Attestation de travail (CDD, CIP...)
- Les candidats admis au résultat final doivent compléter leur dossier par :
 - Une copie de situation vis-à-vis service nationale
 - Faut de naissance
 - Certificat médical (Physio-Médecine)
 - 04 Photos d'identité

Le dossier doit être déposé ou remis à Monsieur le Directeur de L'Etablissement Public Hospitalier De Sous-El-Ghozlane, Rue Khelloua Ali, Sous-El-Ghozlane, Wilaya de Bouira.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée de quinze (15) Jours Ouvrables à compter de la date de la première apparition dans la presse écrite.

Observation : tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté

CRÉBUS # 665 DU LUNDI 14 JUIN 2021 -ANEP 2116010856

REPUBLIQUE ALGERIENNE, Démocratique et Populaire
 Ministère de l'habitat, de l'équipement et de la ville



OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Ref : /DG/OPGI/DMO/2021BOUIRA, le

Mise en demeure N° 01

Projet : 60 / 170 / 1000 Logements Publics Locatifs à BOUIRA
Site : 01
Lot: TCE y compris VRD
Entreprise : ETB TCESAIDI Nazim.

- Vu le décret présidentiel 10-236 du 07.10.2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Vu le marché de réalisation du projet des 60 / 170 / 1000 Logements Publics Locatifs à BOUIRA en Lot/TCE y compris VRD approuvé par la commission des marchés publics de l'OPGI de Bouira en date 27 / 01 / 2016 sous le N° 011 / 2016.
- Vu le délai contractuel de réalisation de Vingt Huit (28) mois.
- Vu l'ordre de service N°01 de démarrage des travaux notifié à l'entreprise en date du 03/02/2016 ;
- Vu l'ordre de service N°02 d'arrêt des travaux notifié à l'entreprise en date du 06/11/2016 ; pour le motif : **Travaux de la Partie Commerces en cours de réalisation.**
- Vu l'ordre de service N°03 de reprise des travaux transmis à l'entreprise par voie d'huissier de justice en date du 28/12/2020 demandant à l'entreprise la signature de l'ODS N° 03 et le remettre à l'OPGI et que l'entreprise a refusé de signer l'ordre de service N°03 de reprise des travaux.

L'entreprise ETB TCE SAIDI Nazim domiciliée à M'chedallah Centre, Wilaya de Bouira est mise en demeure dans un délai de Huit (08) jours, à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de reprendre les travaux objet du marché de :

- Mettre sur chantier un effectif d'ouvriers en nombre suffisant.
- Doter le chantier en matériel adéquat aux travaux du projet.
- D'approvisionner le chantier en matériaux de construction nécessaires et en quantités suffisantes
- Mettre un encadrement technique adéquat pour le suivi de l'exécution des travaux du projet.

En cas de non satisfaction de cette mise en demeure, le Maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Directeur Général

CRÉBUS # 665 DU LUNDI 14 JUIN 2021 -ANEP2116010872

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère des ressources en eau
 Direction des ressources en eau
 De la wilaya de KHENCHELA
 MATRICULE FISCAL : 09844001900141 053
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du article 67 du décret présidentiel n° 15247 du : 15/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert

Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA

- en langue nationale en date du : 7/04/2021
 - en langue étrangère en date du : 09/04/2021
 dans le BOMOP

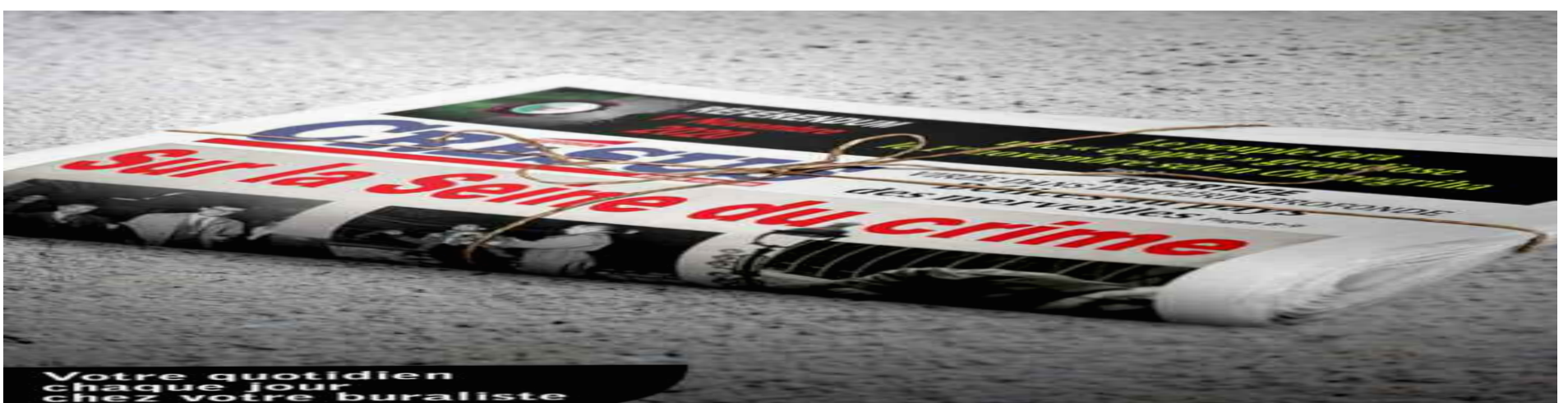
Qu'à l'issue de jugement des offres le marché est provisoirement attribué à :

Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA

Désignation	Entreprise	Note offre technique	Montant après correction de TTC 04	Délai	Observation
Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA	ETPH I.FKAMINE MOURAD KHENCHELA	72	4.000.610,00	04 MOIS	offre 33jours après qualification
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA					
Désignation	Entreprise	Note offre technique	Montant après correction de TTC 04	Délai	Observation
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA	ETPH BOUMARAF RACHID	68	42.265.295,00	06 MOIS	offre 33jours après qualification

NOTE : Tout soumissionnaire qui n'est pas inscrit au répertoire des entreprises et des établissements publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à partir de la publication provisoire du cahier des charges, sera éliminé et à l'article 67 du décret présidentiel n° 15247 du : 15/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics. Les soumissionnaires qui n'ont pas participé au processus de qualification des offres techniques et financières, peuvent se soumettre au service de la direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela, au plus tard dans les trois (03) jours à compter de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leurs besoins pour les réalisations.

CRÉBUS # 665 DU LUNDI 14 JUIN 2021 -ANEP 2116010879



Notre quotidien chaque jour chez votre buraliste

ITALIE

Une fusillade près de Rome fait trois morts



Un individu a tiré plusieurs coups de feu hier dans une rue d'Ardea, près de la capitale italienne Rome, rapporte la Chaîne italienne Rai News 24. «Un homme âgé est décédé et deux enfants âgés de trois et huit ans ont également succombé à leurs blessures après avoir été transportés par hélicoptère à l'hôpital», indique Rai News 24. Le tireur s'est barricadé dans un appartement. Le GIS (groupe d'intervention spéciale), des négociateurs militaires ainsi que des carabinieri (police militaire) d'Ardea et des villes voisines d'Anzio et de Pomezia sont sur place, selon la même source. D'après Alessio d'Amato, le responsable santé de la région, il a été identifié comme un homme instable qui avait déjà manifesté un comportement hostile par le passé. Les circonstances de ces coups de feu sont encore à déterminer.

GRANDE-BRETAGNE

Des manifestants appellent le G7 à cesser de soutenir l'entité sioniste



Une manifestation a été organisée samedi dans la capitale britannique, Londres, appelant les dirigeants des pays du «Groupe des Sept» à couper leur soutien politique et militaire à l'entité sioniste, rapporte dimanche, l'agence palestinienne de presse, Wafa. De nombreux manifestants se sont rassemblés devant le bâtiment du Premier ministre britannique à Londres, scandant «Libérez la Palestine», et «Mettez fin à l'occupation», ajoute Wafa. Cette manifestation coïncidait avec le début du Sommet du G7 vendredi à Cornwall, dans le sud-ouest de l'Angleterre, qui se poursuivra jusqu'à ce dimanche. Selon l'agence de presse, les manifestants ont brandi les drapeaux turc et palestinien, et également les photos d'enfants tués par l'entité sioniste à Ghaza, lors de la récente agression contre l'enclave palestinienne, ayant fait près de 300 morts, dont 66 enfants. Les manifestants ont critiqué les pays arabes qui ont normalisé leurs relations avec l'entité sioniste, selon la même source. S'adressant aux manifestants, le chef de la mission palestinienne en Grande-Bretagne, l'ambassadeur Hussam Zomlot, a appelé, entre autres, à soutenir le droit au retour des réfugiés palestiniens. De son côté, l'ancien chef du Parti travailliste, Jeremy Corbyn, a déclaré que «nos revendications sont très claires», à savoir la fin de l'occupation de la Cisjordanie occupée, le retrait de tous les colons, la fin de la politique de colonisation, et le siège de Ghaza. Dans un rapport mensuel sur les violations de l'occupation, l'agence Wafa a fait état de 3 569 blessés dont 560 enfants. Parmi les 297 morts, 258 ont été tués lors de la récente agression contre Ghaza, 36 en Cisjordanie et à Al-Qods occupés, deux dans les territoires de 1948, et un Libanais à la frontière libano-palestinienne.

ATTAQUE TERRORISTE DANS LA RÉGION DE GAO Deux soldats maliens tués

Deux soldats maliens ont été tués samedi soir dans la région de Gao (Nord) lors d'une attaque imputée aux terroristes, a-t-on appris hier de sources militaire et sécuritaire.

«**D**eux de nos hommes ont été tués par les terroristes samedi soir dans l'attaque

d'un de nos check-points à 60 km au sud-ouest de Gao », a déclaré à l'AFP un responsable militaire sous le couvert de l'anonymat. Un autre responsable militaire a fait état de deux soldats morts et un blessé. Les soldats ont été attaqués alors qu'ils déplaçaient leur poste de contrôle d'une centaine de mètres, vers une position près de laquelle les assaillants s'étaient embusqués, a dit un responsable sécuritaire s'exprimant aussi sous le couvert de l'anonymat. Le Mali reste en proie aux agissements des groupes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, aux violences intercommunautaires et aux trafics en tous genres. Les violences se sont propagées au Burkina et au Niger voisins. Durant le week-end, des incidents rares ont opposé soldats et policiers maliens au cours du week-end, conduisant l'armée à promettre des sanctions et à rappeler la priorité de défendre les populations de ce pays en proie à la propagation terroriste et aux violences. Une vidéo d'origine indéterminée diffusée sur les réseaux sociaux montre des soldats en armes approcher deux policiers, les frapper et les forcer à abandonner leur poste au bord de la route samedi à Mopti (Centre). D'autres incidents ont été rapportés à Sévaré (Centre) et Kayes (Ouest). Ils impliquent essentiellement des membres de la garde nationale, une composante de l'armée investie de missions de défense des institutions et de maintien de l'ordre. Le Mali est le théâtre de multiples violences depuis le déclenchement de rébellions indépendantistes et terroristes en 2012 dans le nord. Les deux tiers de ce vaste territoire échappent au contrôle de l'Etat cen-



tral qui fait face avec des moyens sous-dimensionnés à la crise non seulement sécuritaire, mais politique et économique. Deux coups d'Etat successifs, en août 2020 et mai 2021, ont ajouté aux inquiétudes quant à l'évolution de ce pays pauvre mais crucial pour la stabilité au Sahel. Dans un contexte de dégradation continue, les tensions entre l'armée et la police sont rares. Elles sont apparues à la suite d'un incident survenu vendredi soir à Bamako lors d'un contrôle de police qui a dégénéré mais a donné lieu à des versions divergentes selon

les sources. L'état-major des armées a parlé d'incidents «isolés», dans un communiqué publié samedi soir. «Des enquêtes sont en cours» et des «mesures disciplinaires» seront prises, a-t-il dit. Il a appelé au calme. Il «rappelle que la priorité des forces reste la défense de l'intégrité territoriale et la sécurité des personnes et des biens». Abass Dembélé, gouverneur de la région de Mopti, a indiqué à l'AFP que les responsables de l'agression de Mopti avaient été arrêtés et remis à la gendarmerie. «L'incident est clos», a-t-il dit. **Synthèse R. I.**

APRÈS LE RETRAIT AMÉRICAIN D'AFGHANISTAN

Erdogan: la Turquie sera « le seul pays fiable » dans le pays

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré hier que la Turquie serait «le seul pays fiable» à avoir encore des troupes en Afghanistan après le retrait des Américains et de l'Otan, et a dit vouloir en discuter avec Joe Biden en marge du Sommet de l'Otan aujourd'hui. «L'Amérique se prépare à quitter l'Afghanistan prochainement et lorsqu'ils seront partis, le seul pays fiable qui restera pour maintenir le processus là-bas sera évidemment la Turquie», a-t-il déclaré à l'aéroport d'Istanbul, avant son départ pour Bruxelles où va se tenir le Sommet. Les Etats-Unis sont dans la phase finale de leur retrait d'Afghanistan, tout comme les troupes de l'Otan, d'ici le 11 septembre - 20 ans jour pour jour après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. M. Erdogan a révélé que des responsables turcs avaient indiqué samedi à leurs homologues américains qu'Ankara était prêt à maintenir des troupes en Afghanistan, sans donner plus de détails. Ils en sont «ravis et heureux. Nous allons pouvoir discuter du processus pour l'Afghanistan avec eux», a-t-il ajouté. Selon des informations de presse, la Turquie serait prête à maintenir des troupes pour protéger l'aéroport de Kaboul, la prin-



cipale voie de sortie pour les diplomates occidentaux et les travailleurs humanitaires. Un responsable turc ayant souhaité rester anonyme n'a pas exclu un maintien des forces turques en Afghanistan «à partir du moment où certaines conditions, y compris légales et financières, sont remplies». «Tout cela doit être discuté. Si la Turquie reste, elle le fera dans quel cadre: sous le parapluie de l'Otan ou selon des modalités bilatérales? Et si (elle reste) sous les auspices de l'Otan, avec quel mandat?», a-t-il dit. Selon ce responsable, les pays occidentaux souhaitent que la Turquie maintienne des forces en Afghanistan et protège l'aéroport de Kaboul. «Mais pourquoi la Turquie doit-elle fournir de gros efforts si personne ne lui apporte du soutien? Ces questions

doivent être clarifiées», a souligné le responsable. Les talibans ont dit samedi que les forces étrangères ne devaient garder «aucun espoir» de maintenir une présence militaire en Afghanistan, et que la sécurité des ambassades et de l'aéroport serait de la responsabilité des Afghans. M. Erdogan a également assuré que la Turquie voulait tourner une page dans ses relations avec l'administration Biden, alors que les relations entre les deux pays sont toujours tendues. «Il y a eu des rumeurs ici et là. Nous devons les laisser derrière nous et discuter de ce que nous pouvons faire», a-t-il déclaré. Mais la Turquie ne veut pas d'une approche américaine avec «des si et des mais», a-t-il souligné. Les relations turco-américaines se sont détériorées depuis que Joe Biden a succédé en janvier à la Maison Blanche à Donald Trump, allié de

M. Erdogan. Le président Biden a notamment reconnu le génocide arménien sous l'empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale, suscitant la colère d'Ankara. «Cela nous a sérieusement attristés (...) La Turquie n'est pas un pays ordinaire. C'est un allié des Etats-Unis», a affirmé M. Erdogan.

INFLAMMATOIRE CHRONIQUE DU SYSTÈME DIGESTIF

La maladie de Crohn

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du système digestif (gros intestin), qui évolue par poussées ouvrissées et phases de rémission. Elle se caractérise principalement par des crises de douleurs abdominales et de diarrhées, qui peuvent durer plusieurs semaines ou plusieurs mois. Fatigue, perte de poids et même dénutrition peuvent survenir si aucun traitement n'est entrepris. Dans certains cas, des symptômes non digestifs, qui touchent la peau, les articulations ou les yeux peuvent être associés à la maladie.



COMMENT RECONNAÎTRE LES SIGNES DE LA MALADIE DE CROHN?

En cas de maladie de Crohn, l'inflammation peut toucher n'importe quelle partie du tube digestif, de la bouche à l'anus. Mais le plus souvent, elle s'installe à la jonction de l'intestin grêle et du côlon (gros intestin).

QUELLES SONT LES CAUSES ?

La maladie de Crohn est due à une inflammation persistante des parois et des couches profondes du tube digestif. Cette inflammation peut entraîner un épaississement des parois à certains endroits, des fissures et des plaies à d'autres. Les causes de l'inflammation sont inconnues et vraisemblablement multiples, impliquant des facteurs génétiques, auto-immuns et environnementaux.

FACTEURS AUTO-IMMUNS

Comme la colite ulcéreuse, la maladie de Crohn a des caractéristiques de maladie auto-immune (maladie où le système immunitaire combat ses propres cellules). Les chercheurs pensent que l'inflammation du tube digestif serait liée à une réaction immunitaire excessive de l'organisme contre des virus ou des bactéries présentes dans l'intestin.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

On remarque que l'incidence de la maladie de Crohn est plus élevée dans les pays industrialisés et tend à augmenter depuis 1950. Cela laisse croire que des facteurs environnementaux, probablement liés au mode de vie occidental, pourraient avoir une influence importante sur l'apparition de la maladie. Cependant, aucun facteur spécifique n'a encore été décelé. Plusieurs pistes sont cependant à l'étude.

L'exposition à certains antibiotiques, en particulier de la classe des tétracyclines, est un facteur de risque potentiel. Les fumeurs sont plus à risque de développer la maladie.

Les personnes trop sédentaires sont plus affectées que les personnes qui sont plus actives.

Il est possible, mais il n'y a pas de preuve absolue, que l'alimentation trop riche en mauvais gras, en viande et en sucre augmente le risque.

Les chercheurs se penchent surtout

sur le rôle éventuel d'une infection par un virus ou une bactérie (salmonella, campylobacter) dans le déclenchement de la maladie. Outre une infection par un microbe « extérieur », un déséquilibre de la flore intestinale (c'est-à-dire des bactéries naturellement présentes dans le tube digestif) pourrait aussi être en cause.

Par ailleurs certains éléments semblent exercer un effet protecteur. Il s'agit de la diète riche en fibres et en fruits, le contact avant l'âge d'un an avec des chats ou des animaux de la ferme, l'appendicectomie, de même que d'avoir eu une gastroentérite ou des infections respiratoires. Il n'y a par ailleurs aucune association entre le vaccin RRO (rougeole-rubéole-oreillons) et la maladie de Crohn.

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

On a longtemps pensé que le stress pouvait déclencher des crises. Cependant, les études réalisées jusqu'à présent semblent réfuter cette hypothèse.

Personnes à risque

- Les personnes ayant des antécédents familiaux de maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de Crohn ou colite ulcéreuse). Ce serait le cas pour 10 % à 25 % des personnes atteintes.

- Certaines populations sont plus à risque que d'autres, en raison de leur patrimoine génétique. La communauté juive (d'origine ashkénaze), par exemple, serait de 4 à 5 fois plus touchée par la maladie de Crohn.

COMMENT ÉVOLUE LA MALADIE?

Il s'agit d'une maladie chronique qui est présente toute la vie. Le plus souvent, la maladie de Crohn évolue par poussées entrecoupées de périodes de rémission qui peuvent durer plusieurs mois.

Environ 10 % à 20 % des personnes présentent une rémission durable après la première poussée de la maladie. Les récidives (ou crises) se succèdent de façon assez imprévisible et sont d'intensité variable.

Il arrive parfois que les symptômes soient tellement intenses (incapacité à s'alimenter, hémorragies, diarrhées, etc.) qu'une hospitalisation devient nécessaire.

COMPLICATIONS ET CONSÉQUENCES POSSIBLES

La maladie de Crohn peut entraîner divers problèmes de santé. La gravité des symptômes et des complications varie toutefois énormément d'une personne à l'autre.

COMPLICATIONS POSSIBLES

- Une obstruction du tube digestif. L'inflammation chronique peut entraîner un épaississement de la paroi du tube digestif, pouvant conduire à un blocage partiel ou total du tube digestif. Cela peut entraîner des ballonnements, de la constipation, voire des vomissements de matières fécales. Une hospitalisation d'urgence peut être nécessaire pour éviter une perforation de l'intestin.

- Des ulcères dans la paroi du tube digestif.

- Des plaies autour de l'anus (des fistules, des fissures profondes ou des abcès chroniques).

- Des hémorragies du tube digestif, rares mais parfois graves.

- Les personnes atteintes de la maladie de Crohn au côlon ont un risque légèrement accru d'être victimes d'un cancer du côlon, surtout après plusieurs années de maladie, et même si elles sont en traitement. Il est donc conseillé de subir un dépistage précoce et régulier du cancer du côlon.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Une dénutrition, car durant les crises, les malades ont tendance à moins manger en raison des douleurs. De plus la capacité d'absorber les aliments à travers la paroi de l'intestin est compromise, en langage médical on parlera de malabsorption.

- Un retard de croissance et de puberté chez les enfants et les adolescents.

- Une anémie ferriprive, en raison de saignements dans le tube digestif, qui peut survenir à bas bruit et être invisible à l'œil nu.

- D'autres problèmes de santé, comme de l'arthrite, des affections de la peau, une inflammation des yeux, des ulcères buccaux, des calculs rénaux ou des calculs biliaires.

- La maladie de Crohn, lorsqu'elle est en phase « active », augmente le risque

Peut-on prévenir ?

Comme on ne connaît pas précisément les causes de la maladie, aucun moyen de la prévenir n'est connu.

Une étude publiée en 2010, menée auprès de plus de 67 000 femmes, a toutefois montré qu'une consommation importante de protéines animales (viandes et poissons) était associée à un risque accru de souffrir de la maladie.

Ces données restent à confirmer pour les hommes et les enfants.

Mesures pour prévenir l'aggravation et les récidives

Suivre le traitement à la lettre. Le traitement, s'il est adapté et bien suivi, permet de réduire la fréquence des crises et de prévenir l'aggravation des lésions.

Ne pas fumer. Le tabagisme, même léger, augmente l'intensité des symptômes, le nombre de récidives et d'interventions chirurgicales liées à la maladie.

Éviter les médicaments anti-inflammatoires en vente libre ou sur ordonnance (voir la liste dans la section Traitements ci-dessous).

Ceux-ci sont contre-indiqués, car ils peuvent déclencher une crise ou aggraver les symptômes. Comme antidouleur, privilégier l'acétaminophène. Aux doses recommandées, l'acétaminophène (Tylenol®) est sans danger pour le système digestif.

Remarque

L'alimentation. Plusieurs études se sont penchées sur l'utilité de divers changements du régime alimentaire pour prévenir les récidives. Certaines ont testé l'effet d'un apport réduit en sucres raffinés et accru en oméga-3. D'autres ont testé l'exclusion de certains aliments. Ces expériences n'ont toutefois pas permis de découvrir une diète particulière qui permettrait de prolonger la durée des périodes de rémission chez la majorité des patients.

Dans certains cas, il semble toutefois que certains aliments aggravent les symptômes, mais ces aliments varient d'une personne à l'autre. Il peut s'agir de la viande rouge, des céréales (blé ou maïs), des produits laitiers, de certains fruits ou légumes, etc. Il est conseillé à chaque personne atteinte de découvrir ces aliments, par exemple en notant dans un carnet la composition des repas et l'intensité des symptômes après chaque repas. Certains médecins suggèrent d'exclure les aliments « déclencheurs » pendant 2 à 4 semaines pour voir si les symptômes s'atténuent ou non. En effet, les réactions aux aliments ne sont pas nécessairement immédiates.

d'avortement spontané chez les femmes enceintes qui en sont atteintes. Elle peut rendre difficile la croissance du fœtus. Il est donc important que les femmes qui souhaitent devenir enceintes contrôlent très bien leur maladie à l'aide de traitements et en discutent avec leur médecin.

SYMPTÔMES PRINCIPAUX

- Des douleurs et crampes abdominales fréquentes, qui s'accroissent après les repas.

- Une diarrhée chronique (qui dure plus de 2 semaines).

- De la fatigue et un malaise général.

- Un faible appétit et une perte de poids, même avec un régime alimentaire équilibré.

AUTRES SYMPTÔMES DE LA MALADIE DE CROHN

- Du sang dans les selles, parfois en quantité importante (hémorragies).

- Des glaires dans les selles. Les glaires sont un mucus épais et filant ayant la consistance d'un blanc d'oeuf.

- Des nausées et des vomissements.

- Une légère fièvre (de 38 °C à 40 °C).

- Des douleurs aux articulations.

L'IMAGE ET L'ÉCRIT

Même objectif ?

Qui de l'image et / ou de l'écrit privilégier ? Ni l'un ni l'autre. Car tous deux sont d'égale importance. L'idéal étant que les deux registres visent le même objectif : clarté et netteté...

La photographie n'est pas un art secondaire tel que tentent de le faire croire (et accroire) certains pseudo spécialistes qui ignorent tout des techniques affiliées à la photo. On peut citer entre autres la profondeur de champ, le zoom dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils constituent à eux deux le baba de la prise de vues au sens « photogénique » du terme. Et un photographe réputé pro est celui qui réussit à dépasser le caractère et la nature purement physique des êtres et des choses. Il me souvient à ce propos d'un ancien photographe de presse qui m'avait surpris en pleine méditation au bord d'une rivière du pays profond. Au jour d'aujourd'hui j'ai conservé cette véritable relique comme un objet précieux et sacré, partie intégrante de mon moi profond pour paraphraser tous les psys ces sondeurs de nos abysses. Mais c'est aussi une photo qu'on réussit une fois dans sa vie. Parce qu'elle n'est pas tout à fait comme les autres et que par les vertus du professionnalisme elle se fait sublime autant dans son originalité que sa singularité. En sus il est des photos plus parlantes qu'une caméra ou que la cible elle-même. Créativité sensibilité à fleur de peau font souvent la paire et dénotent surtout l'acuité d'un regard dont on ne sait trop au juste s'il est fami-



lier du commun ou commun du rarissime. Et la nuance n'est nullement fortuite. En ce qu'elle est porteuse d'un art de regarder et sentir les phénomènes humains quasiment sous l'angle métaphysique. Le surréalisme de certains instantanés faisant foi. Comme un cachet officiel sur une enveloppe si la métaphore n'est pas trop osée Osez ? Voilà le maître mot. N'a-t-on pas vu certaines images (guerre, famine, etc..) faire le tour de la planète et rapporter gros à leurs bienheureux et non moins méritoires auteurs ? Parce que

tout simplement la qualité a un prix. Il y a une griffe, une touche, un label et tout ce talent cumulé fruit souvent d'un imaginaire génial pour le moins devrait rendre justice à toute cette profession tant décriée. Souvent, au demeurant, de manière par trop subjective. Car lorsqu'un secrétaire de rédaction daigne signer une photo de son auteur, tout le monde s'en voit enchanté. A commencer par le photographe lui-même qui se réjouit de cette reconnaissance sinon au moins son nom associé à son travail. Et on doit à la vérité de dire qu'une belle photo sans pré-

tendre remplacer carrément un article, en constitue, toutefois, un support idéal dans la mesure où elle s'en vient en amont et en aval conférer plus d'expressivité et de sens à l'écrit purement didactique. Autant donc fonctionner en synergie pour que chacun à sa place et chacun son talent éprouvent ce besoin irrésistible de joindre l'utile à l'agréable. En fait c'est davantage un travail d'équipe qu'une navigation en solo. Bien que tous deux quelque part soient une œuvre de solitaire. Sans doute parce que seul on voit tout autrement les perspectives. Ce qui paraît noir pour quelqu'un peut ressembler à un blanc pour un autre. Mais l'essentiel n'est-il pas plutôt dans la réussite collective d'un projet fut-il un reportage, une enquête où le travail et l'investissement individuels est valorisé à équidistance des perceptions respectives.

Quoiqu'il en soit une fois d'accord sur le principal, l'accessoire suit automatiquement. Après il appartient exclusivement au lecteur et au « voyeur » de porter un jugement de valeur, sanction ultime du travail d'autrui. Car autant pour un photographe professionnel il est motivant de réussir un bon coup, autant pour le scribe un papier bien torché offre le mérite de niveler les valeurs.

Amar Zentar

YOUCEF LAHRECHE

Sauvegarder le patrimoine culturel du Sud

Natif de Ouargla, Youcef Lahrech est un photographe professionnel qui s'est impliqué, depuis plus de deux décennies, dans la promotion de l'image touristique et la sauvegarde du patrimoine culturel du Sud du pays, à travers l'objectif de son appareil photo. Rencontré par l'APS en marge d'une récente manifestation culturelle sur le patrimoine culturel tenue à la Bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Tidjani" à Ouargla, Y. Lahrech, qui occupe actuellement le poste de conseiller, formateur et encadreur à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) d'Ouargla, a entamé sa carrière dans le domaine de la photographie comme amateur en 1989, avant d'accéder au monde du professionnalisme, dès le début du nouveau millénaire.

Il avait exposé, à cette occasion, ses œuvres qui s'articulent sur différents thèmes liés à la nature, la vie sociale, l'art et l'artisanat traditionnel d'Ouargla, en plus d'autres photographies prises durant ses excursions dans l'extrême Sud du pays, le Tassili N'Ajjer notamment. M. Lahrech a mis en avant l'importance de la formation des jeunes amateurs afin d'améliorer leurs aptitudes et faire découvrir les nouveautés dans le domaine de la photographie, en soulignant l'importance d'encourager les photographes, amateurs et professionnels, à s'intéresser de plus en plus à la sauvegarde du legs culturel de chaque région à travers leur pratique quotidienne.

Il précise que "la photographie est appelée à jouer son rôle dans la valorisation du produit artisanal et de mettre en lumière les diverses potentialités touristiques de l'Algérie". "La photo est considérée aujourd'hui comme un moyen indispensable pour contribuer à la pro-



motion touristique à travers l'amélioration de la visibilité des nombreuses destinations que recèle notre pays", a-t-il poursuivi. M. Lahrech a bénéficié d'une série de sessions de formation ayant permis de consolider ses connaissances et de parfaire son savoir faire dans le processus de prise de vue, en plus des techniques de photo et vidéo-montage, de l'infographie et de la conception des sites web. Les différents rendez-vous culturels nationaux et internationaux auxquels il a pris part, à l'instar des 17 éditions du Salon national de la photographie, ainsi que 7 participations à des manifestations similaires à l'étranger, ont contribué aussi à approfondir ces aptitudes dans le domaine. Lors de sa riche carrière professionnelle marquée aussi par une dizaine d'expositions personnelles, il a obtenu de nombreuses distinctions, dont le premier prix au salon national de la photographie dans les éditions d'El-Oued et d'Annaba, et un classement parmi les 100 premiers photographes ayant pris part à un concours international qu'a abrité la Jordanie.

15^e ÉDITION DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE «ALI-MAÂCHI»

Une participation record

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a ouvert mardi soir à Alger la cérémonie de remise du prix "Ali-Maâchi" du président de la République dans sa 15^e édition, marquée par une participation record, selon le jury. Accueillie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, la 15^e édition du prix "Ali-Maâchi" s'est ouverte avec l'allocation de la ministre de la culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a commencé par saluer la "mémoire des artistes", récemment disparus, dont "la présence restera éternelle", grâce au "précieux legs" qu'ils ont laissé à la culture algérienne et aux générations futures. En présence de plusieurs membres du gouvernement et conseillers du président de la République, Malika Bendouda a rappelé "le devoir de distinguer les jeunes créateurs", qui, selon elle, travailleront à "élever le patrimoine culturel algérien au rang de l'universalité", réitérant sa volonté de créer d'autres prix d'"encouragement" pour les jeunes artistes et de "reconnaissance" pour leurs aînés qui auront donné à la culture algérienne. Lors de cette 15^e édition, les distinctions ont concerné 24 lauréats sélectionnés sur plus de 600 propositions desquelles 500 ont été retenues, "un nombre record" par rapport aux années précédentes, selon le président du Jury, le romancier, poète et journaliste, Smail Yabrir.

Smail Yabrir explique ce grand nombre de participants par l'option prise cette année par le ministre de la Culture et des Arts, de "mettre à la disposition des postulants une adresse électronique", dédiée à la réception des candidatures, pour poster leurs propositions. Les propositions retenues des jeunes créateurs ont été inscrites dans huit catégories, "roman", "poésie", "l'art de l'interprétation théâtrale", "le texte théâtral", "la musique", "l'art de la danse", "les arts plastiques", "le cinéma et l'audiovisuel". Un court document vidéo en hommage aux artistes récemment disparus a ensuite été projeté. Des distinctions honorifiques ont été ensuite remises aux comédiens, Mohamed Adar, Farida Krim et Debbahi Nadja, au plasticien, Mous-

sa Bourdine, au maître de la chanson chaâbia, Maa-zouz Bouadjedj et au jeune poète palestinien étudiant à la ville de Laghouat, Ahmed El Hattab qui a donné lecture à son texte, "Chouhada El Qods" sous les applaudissements et les youyous de l'assistance.

L'Orchestre symphonique de l'institut national supérieur de musique (Insm), dirigé d'une main de maître par le maestro Lotfi Saidi, a ensuite gratifié l'assistance de quelques pièces issues du répertoire classique universel et du patrimoine algérien.

Les pièces, "Can, Can", ouverture du Franco-Allemand, Jacques Offenbach (1819-1880) et "Voche Sapete" de l'Allemand Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), interprété par la soprano, Tasmina Lekka, ont ouvert le concert. Le maestro a présenté ensuite les pièces, "Angham El Djazair", interprétée par le ténor, Billel Ghellab, "Arsem Wahran" (instrumental), "Anzor el wali", rendue par le ténor Koceila Adjrad, "Goumari", chantée par la soprano Lamia Bessekri et "Yahiaou ouled bladi", interprétée avec des voix présentes et étoffées par l'ensemble des solistes.

Sur la scène de l'Opéra d'Alger, la ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda a donné le coup d'envoi de la diffusion en direct sur toutes les plates formes numériques reliées au ministère de la Culture et des Arts du nouveau clip, "L'Hymne de l'artiste", interprété par une vingtaine de chanteurs, dont Abdelkader Chaou, Hassiba Amrouche, Asmae Djermoune, Salim Chaoui et Yasmine Amari.

Deux cartes d'artistes numériques et autant professionnelles ont été remises respectivement au jeune metteur en scène, scénariste et comédien Mokhtar Zeddou et à la comédienne Hania Bekhti, ainsi qu'aux techniciens, Ahmed Talantikit et Hossem Eddine Rais, marquant symboliquement le lancement de cette opération. Auparavant les étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), ont animé le hall d'entrée de l'Opéra d'Alger avec un extrait d'une pièce chorégraphique intitulée, "Lire entre les lignes", conçue par Fares Fettane et Samah Smida.

EQUIPE NATIONALE

Mahrez, Bounedjah et Belaili, le trident magique !

Le capitaine Mahrez a franchi la barre des 20 buts sous le maillot national (21 buts à son actif), à deux unités du second meilleur buteur en activité de l'EN, El-Arbi Hilal Soudani.

La ligne offensive de la sélection algérienne a encore frappé fort et fait très mal à l'une des meilleures défenses du continent, celle de la Tunisie. Le trident offensif magique de Djamel Belmadi : Riyad Mahrez, Baghdad Bounedjah et Youcef Belaili, a malmené la base arrière tunisienne qui a craqué par deux fois et qui a failli prendre eau de toutes parts. La connexion Belaili-Bounedjah a encore bien fonctionné. Bounedjah a ouvert le score de fort belle manière sur une nouvelle passe décisive de son pote et complice, Belaili, qui a retrouvé sa place en sélection et sa forme, après avoir galéré pendant quelques mois. Le duo oranais confirme et rassure. Il a été décisif 29 fois sous la conduite de Belmadi (21 buts et 8 passes décisives en tout), et ce sera une arme fatale pour les Verts dans les prochaines qualifications au Mondial 2022, prochain gros objectif de nos champions d'Afrique, déterminés à être présents au Qatar. Quant à Mahrez et Bounedjah, ils sont impliqués sur 38 des 65 buts inscrits par les Verts sous l'ère Belmadi. Qui dit mieux ! Le capitaine Mahrez a franchi la barre des 20 buts sous le maillot



national (21 buts à son actif), à deux unités du second meilleur buteur en activité de l'EN, El-Arbi Hilal Soudani. Bounedjah est, lui, à 20 réalisations, alors que le meilleur buteur actuel des Verts, Islam Slimani, brille encore par son mutisme. Il a raté ce mois-ci trois

belles opportunités pour battre le record de Tassafout (36). Son compteur reste bloqué à 32 buts, en attendant les éliminatoires du Mondial 2022 qui débiteront en septembre prochain.

L. B.

IL EST ENCORE LIÉ À LEICESTER Ghezzal très convoité

Après sa superbe saison en Turquie sous les couleurs du Besiktas (doublé et meilleur passeur de la Super Lig), Rachid Ghezzal ne manque pas de sollicitations. C'est l'un des internationaux algériens les plus courtisés cet été. Ghezzal a reçu des offres de Turquie, de France, d'Italie et d'Espagne, mais aussi du Golfe

(Arabie Saoudite et Qatar). « Il y a des offres de 6 millions d'euros pour Rachid d'Espagne et d'Italie. Il y a d'autres clubs d'Europe qui sont intéressés, mais aussi des clubs d'Arabie saoudite et le Qatar », a révélé son agent Anouir Fazuli. L'ancien lyonnais espère rester au Besiktas et jouer la Ligue des champions d'Europe sous ses cou-

leurs, mais il n'est pas maître de son destin. Il est encore sous contrat avec Leicester qui pourrait le céder au plus offrant. Le club saoudien d'Al Nasr serait prêt à débours 8 millions d'euros pour s'attacher les services du meilleur passeur du championnat turc. A suivre...

L. B.

LIGUE 1

Le MC Oran cale au mauvais moment

Beaucoup d'espoirs ont été placés par la famille du MC Oran sur l'actuel exercice footballistique après un quart de siècle de disette. Mais l'équipe semble fléchir, ces derniers temps, au mauvais moment alors qu'elle était bien partie pour réaliser le rêve de ses supporters. Multipliant les contre-performances à domicile en championnat de Ligue 1, les Hamraoua ont payé cher leur impuissance dans leur jardin préféré du stade "Ahmed-Zabana" quittant la coupe de la Ligue, devenue leur objectif premier cette saison, dès les quarts de finale. Pourtant, tout plaideait pour que les Oranais passent sans encombre ce tour, vu que le tirage au sort de cette compétition, qualificative à la coupe de la Confédération africaine de football, a été très clément avec eux. Ils ont d'abord bénéficié de l'avantage du terrain, et aussi hérité d'une équipe qui lutte pour son maintien en Ligue 1. D'ailleurs, quelques jours auparavant, les protégés de l'entraîneur Kheïreddine Madoui sont

allés battre le WA Tlemcen, puisque c'est de cet adversaire qu'il s'agit, sur son terrain même dans le cadre du championnat. Mais les retrouvailles des deux équipes en coupe de la Ligue ont réservé une mauvaise surprise pour les Oranais éliminés cruellement de cette épreuve. Une élimination qui a été difficile à digérer plongeant même le MCO dans la crise.

«UN ENVIRONNEMENT MALSAIN»

Le coach Madoui s'est empressé de jeter l'éponge en réaction aux critiques dont il fait l'objet de la part de son président, Tayeb Mahiaoui. Certes, le technicien sétifien est vite revenu à de meilleurs sentiments, mais ses capés n'ont pas bien réagi dès le match suivant sur le terrain du RC Relizane, un autre mal-classé, dans le cadre de la 25e journée du championnat. Invaincus en 11 matchs dans cette compétition, les "Hamraoua" sont tombés face au voisin relizanais (2-1), alors que

jusque-là, ils dominaient de la tête et des épaules les derbies de l'Ouest du pays. Cette défaite risque de valoir au MCO sa troisième place au classement, d'autant plus que ses deux poursuivants immédiats, à savoir, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, comptent chacun deux matchs en moins.

C'est dire que les gars d'El-Bahia n'ont désormais plus le droit à l'erreur, pour reprendre les propos de Madoui, qui s'est dit déçu, à l'issue du précédent match de Relizane, du rendement de certains de ses capés alignés en première mi-temps de cette partie au cours de laquelle les locaux ont fait le nécessaire au cours de ce "premier half" en menant par deux buts à zéro. Pour sa part, le président Mahiaoui pointe du doigt, dans des déclarations à la presse, "un environnement malsain et un arbitrage défaillant", tout en gardant espoir de voir les siens terminer sur le podium, synonyme d'une participation africaine la saison prochaine.

LIGUE 2

Le CRB Aïn-Ouessara sanctionné

Le CRB Aïn Ouessara devra recevoir le MC Saïda hors de ses bases, lors de la 22e et dernière journée de Ligue 2, prévue le 26 juin courant pour la clôture de la saison, car ayant écopé d'un match de suspension de terrain ferme, selon la Ligue nationale de football amateur (LNFA). "La Commission de discipline a infligé au CRB Aïn Ouessara un match de suspension de terrain ferme, pour non respect du protocole sanitaire et mauvaise organisation de la rencontre contre le CR Témouchent (2-1)" a expliqué l'instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Autres griefs retenus contre le CRBAO, le fait qu'il soit "récidiviste" et le fait que "des personnes étrangères aient pénétré sur le terrain de jeu, provoquant un arrêt momentané de la rencontre" face au CRT. Une situation qui a obligé la Commission de discipline, outre la suspension de terrain, à restreindre "le nombre de personnes autorisées à accéder au stade d'Aïn Ouessara, pour les prochains matchs du CRBAO" a-t-on encore précisé de même source. Des sanctions qui cependant ne pourront être appliquées dès de la prochaine journée (ndlr, la 21e), car le CRBAO y sera appelé à jouer en déplacement chez l'actuel leader du Groupe Ouest, le MCB Oued Sly. Une rencontre prévue à partir de 16h00, au stade Mohamed Boumezzrag de Chlef, suivant la dernière programmation de la LNFA, et contre un adversaire ayant déjà assuré sa participation aux play-offs, donnant accès à la montée en Ligue 1. Ainsi, il faudra attendre la journée suivante (ndlr, la 22e), lorsque le CRBAO recevra sur son propre terrain, pour pouvoir appliquer ces deux sanctions. Par ailleurs, la Commission de discipline a annoncé avoir infligé un match de suspension avec sursis à l'AS Khroub, sociétaire du Groupe Est, pour mauvaise organisation de sa dernière rencontre à domicile, avec non respect du protocole sanitaire.

EN DE CYCLISME

Stage en Espagne

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de cyclisme effectuera un stage bloqué du 17 juin au 1er juillet en Espagne, pour peaufiner sa préparation en vue des Jeux olympiques d'été, prévus du 23 juillet au 8 août dans la capitale nipponne, Tokyo. Encadrée par l'entraîneur Hakim Hamza, la sélection nationale se compose d'Azzedine Lagab, Youcef Reguigui, Nassim Saïdi, Yacine Hamza, Abderahmane Mansouri, Hamza Mansouri, Mohamed Amine Nehari, Raouf Bengayou, Mohamed Belabsi et Ismail Medjahed. Les huit premiers cités sont en regroupement à l'Hôtel Palmarium de Sidi-Fredj depuis le 9 juin courant, pour un stage bloqué qui se poursuivra jusqu'au 15 du même mois. Une fois en Espagne, ils seront rejoints par Belabsi et Medjahed, qui évoluent dans des clubs espagnols. Pour sa part, la sélection nationale des moins de 23 ans sera en stage du 8 au 16 juillet, également en Espagne, pour préparer la Coupe des nations, prévue du 18 au 20 juillet, en France. La sélection des U23 se compose de neuf athlètes, ayant déjà effectué trois stages bloqués en Algérie. Il s'agit de : Hamza Amari, Oussama Cheblaoui, Aymen Merdj, Slimane Badis, Reyad Saïdi, Youcef Farsadou, Seddik Benganif, Mohamed Amine Assal et Hamza Megnouche. "Encadrée par Abdelbasset Hannachi, Djamel Tamanit et Tarek Boudiaf, la sélection nationale des moins de 23 ans retournera en Espagne, pour un deuxième stage bloqué, prévu du 1er au 15 août" en vue des autres importantes échéances à venir.

Enfin, concernant la sélection nationale "juniors" qui représentera les couleurs nationales aux prochains Championnats du monde et arabes de la catégorie, prévus respectivement en septembre et octobre 2021, "la liste sera dégagée lors des Championnats nationaux, prévus du 1er au 5 juillet prochain, à Aïn Témouchent (Ouest)". La Direction technique nationale devrait retenir un total de treize cyclistes, qui effectueront un stage de trois semaines à partir du 25 juillet" a encore détaillé la Fédération.

ATHLÉTISME

Nouveau record personnel pour Ramzi Abdenouz

Le demi-fondiste algérien Ramzi Abdenouz a établi un nouveau record personnel du 800 mètres, avec un chrono d'une minute, quarante-six secondes et sept centièmes (1'46"7), réalisé samedi, lors du meeting international de Bruxelles (Belgique). L'ancien record d'Abdenouz était d'une minute, quarante-sept secondes et vingt-cinq centièmes, établi lors du 3e Mémorial Angelo Belli, en Italie. Outre son record personnel, le fils de Réda Abdenouz, également ancien champion algérien du 800 mètres, avait battu ce jour-là même le record du meeting italien.

DANEMARK

Eriksen, le récit poignant du médecin

Christian Eriksen est véritablement passé très près du pire, samedi soir lors de Danemark-Finlande, témoigne le médecin de la sélection scandinave.

Il n'y a que la vie qui compte après le drame de samedi soir intervenu en plein match de l'Euro. La défaite des Danois devant la Finlande (1-0) ne représente rien comparée au drame qu'ont vécu les joueurs scandinaves. Et on pense en premier naturellement à Christian Eriksen dont l'existence désormais devrait être chamboulée. Martin Boesen, lui, a vécu cette soirée particulière au plus près, en tant que médecin du staff du Danemark. « Quand je suis arrivé sur le terrain, il (Eriksen) était sur le côté. Il respirait et je pouvais sentir son pouls, a-t-il confié en conférence de presse. Mais tout à coup, cela a changé. Et comme tout le monde l'a vu, nous avons commencé à lui faire un massage cardiaque. » Une intervention décisive pour faire repartir le cœur, autant que la rapidité des secours.

**SIMON KJAER,
UN VRAI CAPITAINE**

« L'aide est arrivée très, très rapidement de la part de l'équipe médicale et du reste du personnel. Avec leur coopération, nous avons fait ce que nous devons faire. Nous avons réussi à récupérer Christian », a poursuivi Martin Boesen. L'ancien milieu de terrain de Tottenham doit remercier le



personnel soignant, qui a agi très vite, mais aussi ses coéquipiers et son capitaine, qui ont été exemplaires lors de la crise. Simon Kjaer s'est ainsi assuré que Christian Eriksen n'avale pas sa langue, lui a administré un massage cardiaque et s'est assuré que l'équipe était autour de lui pour empêcher les caméras de télévision de filmer. Il a ensuite réconforté la femme d'Eriksen dans une période désespérée. Penser à faire tout cela dans le feu de l'action est incroyable et Eriksen peut remercier son coéquipier pour sa présence d'esprit et son sang-froid. Un vrai capitaine. Le milieu de terrain a bien malgré lui marqué les esprits. A commencer par celui de son sélectionneur national. En conférence de presse d'après-match, Kasper Hjulmand n'a pas voulu cacher son émotion : « Je dois commencer par m'excuser si j'ai la voix qui tremble un peu mais la soirée a été très éprouvante. C'est

le genre de soirée qui rappelle combien la vie est importante. L'important est d'avoir de bonnes relations avec nos proches, nos amis. Notre groupe de joueurs est formidable. Je ne saurais être plus fier que ce soir. » Et l'homme de quarante-neuf ans d'évoquer Christian Eriksen : « Aujourd'hui j'ai vu un ami qui m'est très cher souffrir énormément, et voir la manière dont les joueurs ont parlé ensemble dans le vestiaire, dont ils ont montré leur émotion... Ce sont eux qui ont pris la décision dans un premier temps de ne rien faire tant qu'on ne savait pas si Christian allait bien. Ensuite on avait le choix de jouer aujourd'hui ou demain à midi. Bien sûr c'est quasiment impossible de jouer un match comme ça après ce qu'on a vécu comme émotions. Ce qu'ils ont fait est incroyable. Je mesure toute la portée de ce moment. [...] Toutes nos pensées et nos prières vont vers Christian et sa famille.

C'est l'un des meilleurs joueurs au monde et un homme formidable. Les dernières nouvelles officielles du joueur de l'Inter, données samedi soir par l'UEFA, indiquaient un état stable pour celui qui se trouvait dans un hôpital de Copenhague.

FIN DE CARRIÈRE ?

Le footballeur danois Christian Eriksen a eu la chance d'être en vie, mais il est peu probable qu'il rejoue au football. C'est ce qu'affirme le cardiologue sportif Sanjay Sharma, qui a déjà travaillé avec le footballeur à Tottenham Hotspur, après qu'Eriksen a été terrassé par un arrêt cardiaque. Selon le professeur Sanjay Sharma, professeur de cardiologie sportive dans une université londonienne, les organisations de football seront « très strictes » pour autoriser Eriksen à rejouer. Sharma, qui a travaillé avec Eriksen à Tottenham, souligne que quelque chose a terriblement mal tourné. « Ce type avait des tests normaux jusqu'en 2019, alors comment expliquer cet arrêt cardiaque? », sonne-t-il. Le fait qu'Eriksen soit réveillé entre-temps est un très bon signe, selon le cardiologue. « Cela signifie que ses perspectives sont bonnes », poursuit Sharma. « Je ne sais pas s'il jouera un jour au football. Cela peut paraître grossier : mais Eriksen est mort pendant quelques minutes. Les professionnels de la santé vont-ils prendre le risque de le laisser mourir à nouveau? La réponse est non. » « La bonne nouvelle est qu'il va vivre, la mauvaise est qu'il est probablement arrivé à la fin de sa carrière. Au Royaume-Uni, il ne serait de toute façon pas autorisé à jouer, nous sommes très stricts à ce sujet. »

BELGIQUE

Coup dur pour les Diables rouges

L'Euro 2020 est déjà terminé pour Timothy Castagne. Sorti samedi soir après moins d'une demi-heure lors de Belgique-Russie (3-0), match comptant pour le groupe B, le défenseur des Diables Rouges souffre d'une double fracture de l'orbite, a indiqué son sélectionneur Roberto Martinez : « Timothy devra subir une opération. Cela veut dire malheureusement que son championnat d'Europe est terminé. » Le joueur de Leicester, 25 ans, s'est blessé lors d'un choc avec le milieu de terrain russe Daler Kuzyaev, à la 25e minute. Le coéquipier de Youri Tielemans chez les Foxes a laissé sa place à Thomas Meunier (27e), ce dernier inscrivant le but du 2-0 à la 34e minute. La Belgique espère maintenant les retours de Kevin de Bruyne et Axel Witsel, en fin de convalescence, pour leur deuxième match de la compétition. Romelu Lukaku et ses coéquipiers affronteront le Danemark le 17 juin.

**LUKAKU N'EN FINIT PLUS
DE BRILLER !**

L'attaquant de la Belgique Romelu Lukaku (28 ans, 94 sélections et 62 buts) n'en finit décidément plus de briller avec son équipe nationale ! Auteur d'un doublé contre la Russie (3-0) ce samedi lors de l'Euro, le joueur de l'Inter Milan a de nouveau su se montrer décisif. Et le natif d'Anvers se voit maintenant impliqué sur 26 buts,



avec 22 réalisations et 4 passes décisives, lors de ses 19 derniers matchs joués avec les Diables Rouges toutes compétitions confondues. Une belle statistique pour le meilleur buteur de l'histoire de la sélection belge.

**HAZARD VEUT
REVENIR À 100%**

Entré en jeu à la 72e minute ce samedi, l'ailier Eden Hazard (30 ans, 108 sélections et 32 buts) a participé au succès de la Belgique contre la Russie (3-0) lors de l'Euro. Au sortir de la rencontre, la

star des Diables Rouges a estimé son état physique et promis un retour en forme. « Je ne suis pas encore à 100%, mais ça arrive. Je pense qu'en enchaînant les matchs et les entraînements, je vais y arriver doucement. Vous le savez, j'ai vécu une année particulière avec toutes les blessures. Et petit à petit, ça va revenir », a espéré le joueur du Real Madrid pour M6. Pour tenter de viser un sacre final dans la compétition, la Belgique aura effectivement besoin de son habituel capitaine au sommet de sa forme.

FRANCE

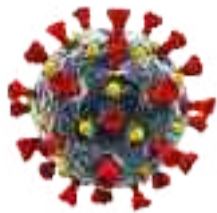
Deschamps, l'incroyable avec sur Benzema

Quels ressorts, quels leviers ont précipité le retour inattendu de Karim Benzema en équipe de France, plus de cinq ans et demi après sa dernière sélection tricolore. Sans dévoiler les contours de sa décision, Didier Deschamps a livré quelques éléments de réponse ce week-end dans une interview accordée au quotidien espagnol El País. « Je ne révélerai pas le contenu de nos échanges. Je crois que lui non plus. Mais c'était (leur entretien en privé, ndr) une condition indispensable et nécessaire pour le rappeler », dit le sélectionneur national, qui ajoute avec une sincérité confondante : « J'ai beaucoup réfléchi à ça. Je considère que le groupe est plus fort avec Karim. Il le sait : Karim a beaucoup de choses importantes à faire dans cette équipe. On en a parlé lui et moi, mais aussi lui et ses coéquipiers. » En revanche, Zinedine Zidane, le coach du Real Madrid qui a toujours déploré l'absence de son joueur chez les Bleus, n'a joué aucun rôle, affirme le technicien bayonnais. « J'ai été entraîneur de club et quand tu es dans cette position, tu défends toujours tes joueurs. Zidane devait gérer la situation à Madrid et moi j'ai une mission avec la France. Chacun à sa place », martèle avec fermeté Didier Deschamps. Et de répéter, convaincu d'avoir renforcé le groupe champion du monde en relançant le buteur merengue : « Avec Karim, on peut trouver des solutions différentes. Il faudra faire les ajustements nécessaires, mais nous sommes moins forts sans lui. Le fait que Mbappé soit davantage un numéro 9 n'implique pas que Karim doive aller jouer sur la gauche ou sur la droite. Il y a plusieurs formules. Karim n'est pas un attaquant de fixation comme Giroud. Il aime se déplacer, sortir de sa zone, aller sur les côtés. Mbappé aussi aime ça. [...] Je crois que les deux peuvent se compléter. »

ALLEMAGNE

Werner encense Kanté

Mardi, l'équipe de France va défier l'Allemagne lors de la première journée du Groupe F à l'Euro. Avant ce choc, l'attaquant allemand Timo Werner (25 ans, 36 sélections et 16 buts) a encensé son coéquipier à Chelsea, le milieu de terrain français N'Golo Kanté (30 ans, 46 sélections et 2 buts). « Sa grande force, c'est qu'il est humble, c'est pour cela que le monde entier l'aime. Il va sur le terrain et joue au football, c'est tout, il n'y a pas de tralala autour de sa personne. Il mord dans la chique et ne lâche jamais rien, même à l'entraînement. Il serait un atout pour n'importe quelle équipe du monde. Dans les grands matchs, il a récupéré tellement de ballons très importants, qui nous ont donné du temps pour remettre le jeu dans la bonne direction », a estimé le buteur de la Mannschaft ce samedi en conférence de presse.



PANDÉMIE DE COVID-19

318 nouveaux cas, 232 guérisons et 6 décès en 24 heures

OUVERTURE D'UN CONSULAT US À DAKHLA

Le Congrès américain bloque la promesse de Trump

Le Congrès américain a bloqué l'ouverture d'un consulat des Etats-Unis à Dakhla occupée et une opération de vente de drones armés au Maroc, deux promesses clés faites au Royaume par l'ex-président, Donald Trump, selon le quotidien espagnol Lavanguardia. Le journal révèle dimanche que la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, bloque depuis plusieurs mois deux promesses clés contenues dans l'accord portant la reconnaissance unilatérale de Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en échange de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste. Il s'agit de l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla, ville sahraouie occupée, et la vente de drones armés MQ-9B au royaume, selon des sources au Congrès citées par Lavanguardia. La nature «transactionnelle» de nombre des accords d'Abraham, promus par Trump entre Israéliens et différents pays arabes et souvent accompagnés de ventes d'armes, a suscité dès le début les inquiétudes des élus américains, souligne l'article, jugeant que «le soutien de Washington à Rabat est beaucoup plus fissuré qu'il n'y paraît». Mais avec l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche, ce malaise s'est traduit par des actions concrètes dans le cas du Maroc pour tenter d'en atténuer les conséquences, ajoute la même source. Lavanguardia rappelle que vers fin décembre, l'ambassadeur américain à Rabat, David Fisher, s'est rendu dans la ville de Dakhla occupée pour inaugurer un bureau diplomatique virtuel et annoncer le début des procédures pour construire les locaux de la représentation consulaire. Cependant, la Commission des Affaires étrangères du



Congrès remet en cause la nécessité d'un tel consulat, d'après la même source, et son blocage, signifie que, légalement, «le Département d'Etat ne peut pas prendre de décisions financières ou opérationnelles pour aller de l'avant avec le plan», explique-t-on. Il en va de même avec la promesse de Trump au Royaume de lui vendre des drones MQ-9B, une technologie très avancée qui, selon les membres de la commission, «ne devrait pas être mise à la disposition du Maroc». Le blocage de ces promesses au Congrès n'a pas été révélé jus-

qu'à présent, mais la vérité, telle qu'elle est établie par l'Avanguardia, est qu'«elles sont gelées depuis près de cinq mois sans que le Département d'Etat n'ait pris des mesures pour tenter de le contourner ou de négocier un compromis avec les membres du Congrès». Certains démocrates exigent du Département d'Etat) de se distancier totalement de ces pactes. En février, rappelle-t-on, 27 sénateurs ont écrit une lettre au président Biden dans laquelle ils lui ont explicitement demandé de révoquer la décision de Trump sur le Sahara occidental.

Au fil du jour

Qu'il sera loin le siècle passé

« Les rêves sont les clefs pour sortir de nous-mêmes.»

G. Rodenbach

Par Rachid Ezziane

Aujourd'hui, et contrairement à mes habituels textes, j'ai envie de parler d'un rêve. Non, vous n'y êtes pas, il ne s'agit pas d'un rêve de sommeil à élucider ni d'un rêve éveillé. Ces deux-là, je les laisse à mon subconscient. Il a tout le temps, latent, pour y voyager.

A dire vrai, mon rêve ressemble à de la nostalgie mais c'en est pas une. C'est comme de la fiction sauf que ce n'est pas tout à fait ça. Mon rêve est un souvenir... du futur.

D'ici, je vois les poètes et les puristes hocher leurs têtes pour m'insinuer qu'ils ont saisi l'intention. Et qui d'autre qu'eux peut me comprendre ? Car aujourd'hui je me suis mis dans la peau du poète. Et le poète, pour écrire du rêve, a besoin de se souvenir du futur...

Voilà, je me mets en transe. J'appelle de toutes mes forces ma muse. Je ferme les yeux. J'attends...

Par bribes d'images, la mémoire m'encense de beaux présages. Mon cœur se dilate d'euphorie. Je me souviens, comme si cela datait d'aujourd'hui. Il était une fois, demain, quand j'étais vieux...

Sur mon âme s'écoulaient des jours bleus de bien-être, verts d'espoir, blancs de paix. Je me souviens que mes pas suivaient, apprivoisaient la lumière et le temps. La lumière pour mieux avancer vers le meilleur, le temps pour ne pas perdre de temps. Je me souviens que rien ne subsistait de ces années de folie où l'on considérait l'homme à ses vices plus qu'à sa vertu ; où l'on mesurait le bien et le mal aux têtes bien faites et aux comptes bien remplis. Je me souviens des femmes qui n'avaient plus peur à leur corps ni à leur cœur, encore moins à leur tête. Je me souviens de la disparition de la médiocrité et de la renaissance de l'intelligence. Les têtes pleines, saturées de savoir-faire, animaient les débats de la lumière du savoir. Je me souviens de l'hygiène et de la propreté, des villes et villages, des réflexes de citoyens, dans les bus et les trains à grande vitesse ; écoles, collèges, lycées et universités semant à tout vent les effluves des mots et des chiffres, bien ajustés, bien assimilés...

Je me souviens de l'après pétrole, remplacé par la nouvelle « Silicon Valley » des idées et de l'entrepreneuriat. Partout où le regard se porte, des champs de manufactures produisent et exportent de la pièce et du savoir-faire algérien. Je me souviens, demain, de l'Algérie prospère...

Oui, j'ai la nostalgie de cette Algérie de demain. Oui, je rêve de villes propres et de campagnes vertes et salubres. Oui, je rêve de prendre le train, l'avion à l'heure avec respect et bienséance. Oui, je rêve d'un pays juste où le droit prime sur tout, où les compétences ne rasant plus les murs, où seule la compétition, par l'effort et l'intelligence, départage les aptitudes, mettra l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

Je ne sais d'où me vient cette nostalgie du futur, mais j'en parle comme si elle avait existé, car il est de mon devoir d'y croire, de m'y préparer, et de la répandre. Que mes lecteurs m'excusent. Je suis atteint d'un mal incurable et je voudrais qu'il soit épidémie ; je souffre du syndrome de l'espoir...

L. B.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Retrait de l'accréditation à France 24

Le ministère de la Communication a décidé hier, de retirer l'accréditation octroyée à la représentation à Alger de la Chaîne télévision d'information française France24, a appris l'APS auprès du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Pr. Ammar Belhimer. La même source a affirmé que ce retrait est motivé par «l'hostilité manifeste et répétée contre notre pays et ses institutions». Pour rappel, le ministère de la Communication avait adressé un dernier avertissement avant «retrait définitif» de l'accréditation à cette chaîne de télévision, le 13 mars dernier, pour son «parti-pris flagrant» dans la couverture des marches en Algérie. «Le parti-pris de France 24 dans la couverture des marches du vendredi est flagrant, allant jusqu'à recourir, sans retenue aucune, à des images d'archives pour les antidater afin de porter secours à résidu antinational constitué d'organisations réactionnaires ou séparatistes, aux ramifications internationales», avait noté alors dans un communiqué le ministère de la Communication.

APS

LIBYE

Un millier de migrants secourus en 48 heures

Un millier de migrants ont été secourus en 48 heures au large de la Libye par les garde-côtes, a annoncé l'Organisation internationale des migrations (OIM). Dans un tweet, Safa Msehli, chargée de la communication au bureau de l'OIM en Libye, a précisé samedi que ces migrants étaient partis sur plusieurs bateaux pneumatiques dans l'espoir d'atteindre les côtes européennes. La Libye est un important point de passage pour des dizaines de milliers de migrants cherchant chaque année à gagner

l'Europe par les côtes italiennes, distantes de quelque 300 kilomètres. Malgré le danger de la traversée, les départs de migrants depuis les côtes libyennes se sont multipliés ces derniers mois. Depuis le début de l'année, environ 12 000 migrants ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays. Selon l'OIM, il existe aujourd'hui 4 000 personnes environ dans les centres de détention en Libye, alors que des milliers d'autres sont portées disparues.

JUDO

Fethi Nourine qualifié aux JO

Le judoka algérien Fethi Nourine (-73 kg) est qualifié aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août), a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA) sur sa page officielle sur Facebook, alors que la liste finale des judokas qualifiés aux JO sera dévoilée, mercredi (vers 18h00 GMT), sur le site officiel de la Fédération internationale (IJF). Nourine devient ainsi le 40e Algérien

(toutes disciplines sportives confondues) à se qualifier aux prochains JO. Les autres vedettes du judo algérien, Belkadi Amina (-63 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg), Wail Ezzine (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) n'ont pu décrocher leur ticket pour Tokyo.

L. B.